

MICHEL de KERDOUR
Plus de 28 ans d'expérience
• Peintures et sculptures d'artistes canadiens et internationaux
• Expertise et évaluation
• Restauration, tableaux et cadres
4, Place Québec 522-4341
À la porte du Hilton

LE SOLEIL

TÔLE ÉMAILÉE
TOLBEC
1780, route de l'Aéroport, Ste-Foy
(418) 872-3738

SAMEDI 8 AVRIL 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 99
132 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPE RIVIERE-AU RENARD PERCE ABITIBI 1,40\$

1,25\$

LE QUÉBEC

Grève dans les garderies : le mot d'ordre peu suivi

La journée de débrayage des travailleuses et travailleurs de garderies affiliés à la CSN, hier, n'a pas perturbé les services de garde dans la région de Québec. **A-8**

LE MONDE

Naufrage d'un sous-marin nucléaire soviétique

Un sous-marin nucléaire soviétique, armé de missiles Cruise, a pris feu lorsqu'il était submergé, a fait surface, puis a disparu sous les flots, dans la mer de Norvège. **A-21**

LA REGION

\$1 million pour la recherche du gène « marqueur »

Le Centre de recherche en santé mentale Laval-Robert-Giffard s'appête à recevoir \$1 million en subvention pour la recherche du gène « marqueur ». **A-3**

Pas d'argent pour le Massif de Petite-Rivière

Le gouvernement du Québec a peu d'argent à mettre dans le développement du Massif de Petite-Rivière. La balle est dans le camp de l'entreprise privée. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Steinberg rejette la proposition d'Oxdon

Comme c'était prévisible, le conseil d'administration de Steinberg a rejeté hier la proposition de fusion que lui avait faite le groupe Oxdon le 17 mars. **B-1**

LES ARTS

Gala : une comédie musicale québécoise à gros budget

Sortie de l'imagination créatrice de Jean-Pierre Ferland et de Paul Baillargeon, « Gala » nous amène dans le Paris artistique de 1930. **D-1 et D-2**

LES DOSSIERS

Guerre de la morue : c'est la trêve pas la paix

L'accord sur les pêches conclu entre le Canada et la France apparaît bien plus comme une trêve que comme la fin de la guerre de la morue. **B-7**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-6
Le Québec	A-7 à A-10
Le Canada	A-11 à A-13
Le Monde	A-20 à A-23
Annonces classées	D-20 D-23
Arts	D-1 à D-13
Bandes dessinées	S-15
Bridge	D-23
Carrières	F-6 à F-15
Décès	F-16 et F-17
Dossiers	B-7 à B-9
Économie	B-1 à B-6 et B-11
Éditorial	B-10
Habitat	Cahier C
Horoscope	C-26
Mots croisés	D-21
Mots fléchés	C-25
Mot mystère	D-23
Où aller à Québec	D-10
Patron	C-26
Tourisme	E-1 à E-8

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux.
Maximum : près de 3. Demain :
ennuagelement graduel. **S-16**



Un agent de la GRC glisse un walkie-talkie au chauffeur de l'autobus immobilisé sur la colline parlementaire, à Ottawa.

Détournement d'autobus Les otages sains et saufs

OTTAWA (PC) — Un Montréalais d'origine libanaise, qui prétendait agir au nom du Front de libération chrétien du Liban, a été conduit aux cellules hier soir, à l'issue du détournement vers la Colline parlementaire d'un autobus Greyhound assurant la liaison Montréal-New York.

par PIERRE APRIL
et GUY TAILLEFER

Charles Yacoub, 36 ans, résident au Canada depuis 1976, sera mis en accusation sous divers chefs à la suite de la prise en otage 11 passagers de l'autobus, vers 13h30 hier.

La mésaventure des voyageurs a débuté sur le pont Champlain pour se terminer sur la pelouse de la Colline parlementaire à Ottawa, où l'autobus était arrivé vers 14h45.

L'individu s'est livré aux policiers de la GRC, à 20h hier soir, après avoir libéré sains et saufs ses derniers otages. Il a immédiatement été interrogé par les enquêteurs et devait comparaître devant les tribunaux au cours des prochaines 24 heures.

demie, l'autobus est demeuré immobilisé sur la pelouse devant la Chambre des Communes, cerné par de nombreux tireurs d'élite de la GRC.

Deux heures après le déroulement de l'incident à Ottawa, le sous-commissaire aux services judiciaires et de protection de la GRC, Gilles Favreau, a donné une séance d'information à Ottawa au cours de laquelle il a relaté les événements.

« Vous comprendrez, a précisé M. Favreau qu'il y a encore beaucoup de questions sous enquête et d'autres qui feront partie de la preuve et c'est pourquoi il y a certaines choses qu'on ne pourra pas divulguer. »

M. Favreau a indiqué que les demandes faites par M. Yacoub

Pendant cinq heures et

Suite A-2, Otages...

L'Opposition dénonce les nominations libérales partisans

L'Opposition péquiste a dénoncé, hier, le « favoritisme systématique » pratiqué par le gouvernement dans ses nominations aux postes les plus stratégiques de l'administration publique.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a rendu public une liste de 111 anciens ministres ou députés (19), candidats (11), attachés politiques (38), cadres du Parti libéral (6) et contributeurs à la caisse libérale, qui ont été nommés à différents postes depuis décembre 1985. Vingt et un d'entre eux sont devenus sous-ministres.

« La haute administration de l'État est systématiquement teinturée en rouge depuis 40 mois, au point où il nous faut maintenant dénoncer la mainmise d'un parti sur l'Administration », a déclaré M. Brassard.

Parmi les anciens députés et ministres, on retrouve notamment Denis Hardy (Commission des biens culturels), Lucien Caron (Commission municipale), Germain Leduc (SDI), Victor Goldbloom (Bureau audiences publiques sur l'environnement), Reed Scowen (déléga-

tion à Londres), Georges Lalonde (RAAQ), Claude Forget, etc.

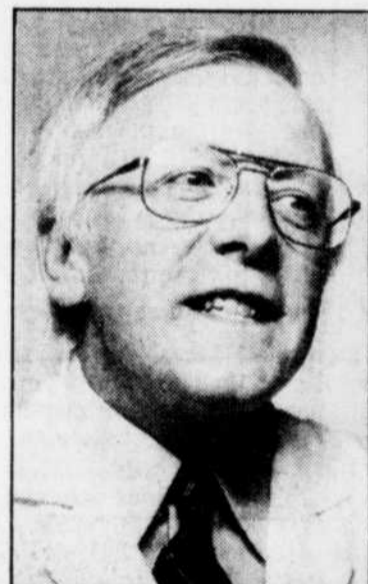
D'anciens candidats libéraux ont été nommés sous-ministre (Denis Ricard aux Relations internationales), président de société d'État (Alain Cousineau à la SAQ) ou membres de divers commissions et organismes.

Les anciens attachés politiques ou cadres du PLQ constituent également une riche pépinière de sous-ministres : Michel Renaud au MLCP, Johanne Bergeron au Conseil exécutif, Serge Rémillard à la Main-d'œuvre et Sécurité du revenu, Jean-Marc Bard aux Approvisionnement et Services, Jacques Fournier aux Affaires municipales, etc.

Les bons amis du PLQ

M. Brassard a également dénoncé les nominations de gros contributeurs comme l'entrepreneur en construction Franco Fava, qui a versé plus de \$8.000 en trois ans à la caisse libérale

Suite A-2, Nominations...



Le Dr Jacques Rioux

Le CHUL met fin à son programme de bébés-éprouvettes

Les couples infertiles devront désormais chercher une autre ressource que la clinique de fertilisation du CHUL. À la suite d'un conflit entre gynécologues et radiologistes, le programme a cessé ses activités hier. Les 60 patientes inscrites pour le protocole du mois de mai ont dès lors été informées, par téléphone, qu'elles devraient mettre leur projet en veilleuse ou chercher une autre clinique.

par ROGER BELLEFLEUILLE
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue exclu-

sive au SOLEIL, hier, le Dr Jacques Rioux, directeur du programme et l'un des pionniers

Suite A-2, CHUL...

Haïti: les mutins résistent encore

PORT AU PRINCE (AFP) - Le bataillon rebelle « Jean-Jacques Dessalines », contre lequel le général Prosper Avril a lancé un assaut de la garde présidentielle hier soir, maintenait ses positions et ne s'était pas rendu dans sa totalité à 23h00 locales, a indiqué à l'AFP une source civile sûre.

de nombreuses victimes.

Auparavant, des informations de sources civiles et militaires avaient fait état de la reddition de la majorité des soldats rebelles.

Selon cette même source, des obus tirés par la garde présidentielle sont tombés dans des quartiers populaires, faisant

résistance subsistaient aux casernes Dessalines.

Plusieurs coups de canon et des explosions de grenades ont été entendus en provenance de la zone des combats entre 22h00 et 22h30 locales, tandis que la garde présidentielle (1.100 hommes) donnait l'assaut contre la garnison rebelle (900 hommes) à l'aide de blindés et de canons.

Des ordres avaient été donnés aux soldats de la garde présidentielle de tirer sur les re-

Suite A-2, Haïti...

À la recherche d'un emploi depuis trois ans

Une série de 3

INTÉGRER LES HANDICAPÉS: MISSION DIFFICILE 1.

L'Office des personnes handicapées du Québec fête ses dix ans. Comment se porte aujourd'hui sa clientèle? Notre reporter Damien Gagnon fait le tour de la question.

Âgé de 31 ans, François Dupéré, un handicapé visuel, cherche un emploi depuis trois ans. Détenteur d'un certificat en enseignement secondaire et collégial et d'un baccalauréat en théologie, il a adressé son curriculum vitae à plus de 600 entreprises. Ces envois postaux lui ont coûté, au bas mot, \$700.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Compte tenu du taux de chômage élevé, il n'est évidemment pas facile de se trouver un emploi. La situation se complique davantage si on est aveugle. Victime d'une explo-

sion, François Dupéré a perdu la vue à l'âge de huit ans.

M. Dupéré n'est pas un inconnu, du moins dans le domaine sportif. Il participe activement à différentes compétitions de judo depuis 10 ans. Il compétitionne avec des judokas voyants. Il a reçu le trophée du meilleur esprit sportif

à un championnat international de judo en 1983. En 1987, il obtient sa ceinture noire 2^e dan « Nidan ».

M. Dupéré affirme n'être pas homme à se décourager. Mais, il a été extrêmement déçu dernièrement quand le Centre d'hébergement Louis-Hébert, qui accueille des non-voyants, n'a pas retenu sa candidature à un poste d'animateur de pastorale. On a préféré engager un voyant. Il a vécu une histoire presque identique, il y a quelques mois, avec

Suite A-2, Handicapés...



Bien qu'il soit aveugle depuis l'âge de huit ans, François Dupéré ne désespère pas de trouver un emploi.

DÉPÔTS GARANTIS	PRÊT HYPOTHÉCAIRE	BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES	ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
11 3/4% 1 an Intérêt annuel	À partir de 12 1/2%	Jusqu'à 11,14% 100,000\$ et plus	Québec, Place Fleur de Lys: 522-4618 Ste-Foy, Place de la Cité: 652-7000 Sillery, 1354, Maguire: 681-8282 Lévis, Les Galeries Chagnon: 833-4450
11 1/2% 2 ans Intérêt annuel			TRUST GÉNÉRAL
11 3/4% 15 mois Intérêt à l'échéance			

Suites de la première page

Handicapés...

L'Institut national canadien des aveugles qui cherchait un travailleur communautaire. Sa candidature n'a même pas été retenue pour une entrevue.

À la suite de ces expériences malheureuses, M. Dupéré se demande pourquoi ces organismes subventionnés par le gouvernement et qui ont, dit-il, la prétention de travailler pour l'intégration des personnes non voyantes, n'appliquent pas une politique de discrimination positive à l'égard des personnes handicapées comme le font plusieurs employeurs à l'égard des femmes et d'autres groupes marginaux.

100,000 personnes handicapées

M. Dupéré n'est évidemment pas le seul à éprouver des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Il y aurait entre 75,000 et 100,000 personnes handicapées au Québec aptes au travail, estime M. Guy Monette, de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Bien qu'il soit difficile de déterminer le nombre de personnes handicapées qui travaillent, on a peu de statistiques sur le sujet. Cependant on sait que la très grande majorité vivent toujours de l'aide sociale.

M. Monette souligne que plusieurs personnes ayant un handicap ont un emploi et font leur travail comme les autres employés. Elles ne veulent surtout pas être identifiées comme personnes handicapées. Par contre, les personnes qui ne peuvent cacher leur handicap ou s'en accommoder facilement, ont énormément de mal à se trouver un emploi. Ces personnes sont craintives et il n'y a pas d'organisme pour les aider.

Le président de l'OPHQ, M. Paul Mercure, reconnaît que l'intégration au travail des personnes handicapées se heurte à de nombreuses difficultés. À son avis, il va falloir sensibiliser davantage les entreprises.

La loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées a obligé les employeurs de 50 salariés et plus à soumettre à l'OPHQ un plan d'embauche. Ainsi, 3,000 plans d'embauche rejoignant 9,000 établissements ont été envoyés à l'office. Mais ces plans n'obligent pas les entreprises à engager des personnes handicapées. Toutefois, à l'OPHQ, on souligne que ces plans ont conduit à l'engagement d'environ 3,000 personnes handicapées.

Dix personnes handicapées

C'est le cas chez Donat Flamand, une entreprise de portes et fenêtres de Saint-Apollinaire, qui a embauché une dizaine de personnes handicapées. Cette entreprise, au plus fort de la demande, donne du travail à environ 600 personnes. Mme Ginette Vallée, coordonnatrice pour la santé et sécurité au travail, affirme que les personnes handicapées sont tout aussi productives que les autres. Évidemment, certaines d'entre elles ont besoin d'une période d'intégration. Parfois il faut aussi adapter le poste de travail.

Un travailleur n'a qu'un doigt à une main. Un autre n'a qu'un oeil. En 1985, Gérard Blais a été grièvement brûlé sur tout le corps. Il a passé trois mois à l'hôpital. Il raconte que ce n'est pas tellement les souffrances physiques qui sont les plus difficiles à accepter, mais les souffrances psychologiques. Il n'est pas facile de se voir défigurer.

M. Blais travaille depuis maintenant cinq ans chez Donat Flamand. Il se dit heureux parce que le travail lui aide à surmonter ses difficultés. Il installe les carreaux dans les fenêtres. Il réussit à faire ce travail malgré l'arthrite. La maladie lui a déformé tous les doigts d'une main.

M. Gérard Ouellet, un homme dans la trentaine, travaille lui aussi chez Donat Flamand depuis cinq ans. M. Ouellet est atteint de paralysie cérébrale. De plus, il a été accidenté à une main.

La productivité c'est bien relatif

Directeur de l'usine, M. Jean-Paul Giguère soutient que la productivité, c'est bien relatif. Les personnes handicapées, que nous avons à notre emploi, veulent travailler. Elles sont donc motivées à conserver leur emploi. L'entreprise songe sérieusement à embaucher un jeune homme qui n'a qu'un bras et qu'une jambe. On discute présentement de la possibilité de lui adapter un poste de travail.

Pour M. Giguère, l'embauche de personnes handicapées ça fait partie du naturel des choses. Il précise que les personnes que l'on intègre au travail sont des gens de la région. Il arrive, dit-il, que ce sont des employés qui nous les envoient. Il souligne que les employés ne sont pas syndiqués. Il existe un comité des employés qui s'occupe des relations de travail.

Selon les données fournies par l'OPHQ, il y a 3,000 autres personnes handicapées qui ont accédé au marché régulier du travail par le biais d'un contrat d'intégration au travail. Pendant quelques mois, l'employeur reçoit une subvention gouvernementale pour compenser le manque de productivité de ces travailleurs.

Il y a aussi les centres de travail adapté subventionnés par l'OPHQ qui emploient environ 1,800 personnes handicapées. Toutefois, affirme M. Mercure, il n'est pas question de développer davantage cette formule. À son avis, il est important d'en faire des entreprises témoins qui visent à démontrer que les personnes handicapées sont capables de travailler.

Autre texte en page A-4

Nominations...

avant d'être nommé au conseil d'administration de la CSST.

Des hommes d'affaires connus et particulièrement généreux à l'endroit du PLQ, comme Robert Demers (ancien président de la Bourse de Montréal), Pierre Lortie (Provigo), Pierre Lessard (Pathonic et Provigo), Michel Gaucher (Sofati), ont aussi été nommés à divers conseils d'administration d'organismes publics.

M. Brassard a également dénoncé la « filière Labatt » dirigée par le chef de cabinet du premier ministre, Mario Bertrand, dont sont notamment issus le sous-ministre à la Justice Jacques Chamberland et la secrétaire générale à la Condition féminine Francine Boivin, de même que la « filière Alliance Québec ».

Il y a enfin les « amis » libéraux comme le comédien Émile Genest (délégué du Québec à Los Angeles), le publicitaire et ancien-vice-président au marketing chez Labatt Raymond Boucher (RIO), le comptable Jean-Pierre Roy (Office des professions), tous très actifs durant les campagnes électorales.

Le porte-parole péquiste admet que l'ancien gouvernement péquiste avait procédé, lui aussi, à certaines nominations partisanses, mais il soutient que le phénomène n'a jamais pris une telle ampleur. Selon lui, le favoritisme libéral a ramené le Québec à la période d'avant 1960.

Selon lui, il est anormal qu'un nombre aussi important de gens occupant des postes stratégiques au sein de l'administration publique proviennent de l'extérieur de la Fonction publique.

Peu après la conférence de presse du PQ, le bureau du premier ministre a voulu « alimenter la réflexion » des journalistes en leur faisant parvenir des extraits des « Réflexions sur l'art de gouverner » de l'ancien secrétaire général du Conseil exécutif sous le régime péquiste, M. Louis Bernard.

Le passage souligné se lit comme suit : « Il y a, à mon sens, une place utile dans notre fonction publique pour des personnes ayant acquis une connaissance personnelle de la réalité politique et partisane, qui est si importante dans notre vie démocratique et dans la manière dont nous conduisons nos affaires publiques. »

M. Bernard précise cependant « qu'uniquement un petit nombre de personnes particulièrement compétentes » doivent venir de la filière politique.

CHUL...

canadiens de cette technique de reproduction, a déclaré, sans équivoque, que son équipe ne voulait plus subir le « chantage » des radiologistes. Il était accompagné d'un de ses collègues gynécologues, le Dr Pierre Dupont, qui s'est dit totalement solidaire du geste posé.

Ce différend couvre sous cendres depuis environ deux ans. Il porte

DEMAIN DANS

LE SOLEIL



L'efficacité des entreprises passe par l'automatisation

Le Dr Rioux raconte l'ascension vers la réussite de « sa » clinique

Les premières tentatives de fécondation « in vitro » au CHUL furent décevantes

La création de la clinique de fertilisation du CHUL, la première au Canada, remonte à une dizaine d'années. Mais, déjà, en avril 1969, son directeur-fondateur, le Dr Jacques Rioux, rédigeait un article fouillé sur les nouvelles techniques de reproduction dans le Journal of Reproductive Medicine, une publication scientifique américaine.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue, hier, ce gynécologue-chercheur reconnaît qu'au cours des premières années, les tentatives de fécondation « in vitro » au CHUL furent particulièrement décevantes. « Nos méthodes étaient artisanales et nous travaillions presque dans la clandestinité de crainte d'ébruiter prématurément nos efforts. » C'est LE SOLEIL, grâce à une « fuite », rappelle-t-il, qui étala ces travaux au grand jour.

La concurrence était vive entre les divers centres du pays pour

annoncer le premier bébé-éprouvée canadien. C'est un gynécologue de Vancouver qui vola la vedette à la fin de 1984, non sans un pincement au cœur du Dr Rioux. Quelques mois plus tard, le 10 août 1985, Benjamin-Pierre voyait le jour à Trois-Rivières, couronnant finalement les efforts de l'équipe du CHUL. C'était grand temps.

Le Dr Rioux n'est guère bavard sur les succès et les insuccès de la clinique.

Il raconte cependant que c'est grâce à son ami Steptoe, le « père » du premier bébé-éprouvée au monde, Louise Brown, née en juillet 1978, en Angleterre, que les choses tournèrent pour le

Gaston Blackburn a de très grands souliers à chauffer



Le Soleil, Patrice Laroché

mieux au CHUL. Il fit comprendre que seules des tentatives multiples, et non isolées, permettraient d'atteindre un certain taux de réussites.

Aujourd'hui, note-t-il, non sans une difficile modestie, « sa » clinique n'a plus rien à envier à ce qui se fait ailleurs au monde en reproduction « in vitro ».

Au début de l'année, un groupe de 27 femmes se sont prêtées à cette méthode. La fertilisation a réussi chez 100 % des ovules qui furent tous implantés. Sept tests de grossesses sont se révélés positifs, mais une a avorté.

Cette clinique est fréquentée par des couples de Québec et de tout l'Est de la province. Les autres cliniques du genre au Québec sont aux hôpitaux Saint-Luc et Maisonneuve-Rosemont, à Montréal. Du côté anglophone, il n'est pas encore tranché qui, du Royal

Victoria ou du General Hospital, toujours dans la métropole, dispensera cette méthode.

La clinique du CHUL compte quatre gynécologues, une infirmière, une secrétaire et une travailleuse sociale, toutes deux à mi-temps et deux biologistes, sans compter les équipes de laboratoires, en particulier en endocrinologie moléculaire, où la réflexion sur les aspects bio-éthiques de la fécondation in vitro et du transfert d'embryon a été particulièrement poussée.

Les spermatozoïdes qui servent à la fécondation d'un ovule peuvent, par exemple, provenir d'un donneur anonyme. Les parents devraient-ils révéler ses origines à un enfant né d'une telle fertilisation ? Le choix appartient à ces derniers, croit le Dr Rioux, mais nous leurs conseillons de lever ce voile lorsque l'enfant est en âge de comprendre.

Otages...

étaient en rapport avec la situation au Liban, « mais il était impossible pour le Canada de répondre à ces requêtes ».

Quatre autres personnes ont été fouillées et menottées lorsque les derniers otages ont été libérés, mais elles ne sont pas suspectes.

Il s'agit-là, selon les porte-parole de la GRC, d'une procédure normale dans les circonstances afin d'éviter que des complices puissent se glisser parmi les otages.

M. Favreau a refusé de se livrer à des conjectures sur les raisons pour lesquelles la Sûreté du Québec avait perdu trace de l'autobus pendant plus de deux heures et pourquoi la GRC n'avait pas été directement informée du déroulement de l'incident avant que le véhicule ne se retrouve sur la pelouse de la colline parlementaire.

« Vous devez comprendre le monde dans lequel nous vivons, a-t-il dit, et que l'intervention policière s'est déroulée correctement. »

Il a cependant indiqué qu'une enquête serait faite sur le déroulement de l'incident à partir de Montréal jusqu'à son dénouement à Ottawa.

Il a précisé que personne encore ne songeait à interdire la colline parlementaire aux visiteurs.

« Parce que le Parlement, a dit M. Favreau, appartient aux citoyens de ce pays. »

Trois coups de feu ont été tirés lorsque le lourd véhicule est arrivé imprudemment sur la colline parlementaire. La police a rapidement dressé un périmètre de sécurité autour du Parlement, interdisant toute circulation. Le siège du gouvernement a commencé à être évacué vers 16 heures.

La police laissait entendre au départ qu'il n'y avait qu'un seul ravisseur, d'origine libanaise. Il réclamait la libération de compatriotes prisonniers et le retrait des troupes syriennes du Liban.

Le premier ministre Brian Mulroney était absent de la colline parlementaire au moment où a éclaté la prise d'otages, mais la GRC a indiqué qu'il a été constamment informé des événements.

Marc Harb, député libéral de Gatineau, lui-même d'origine libanaise, a indiqué que la police a refusé de le laisser s'approcher de l'autobus, qui a été détourné alors qu'il quittait Montréal à destination de New York, afin de tenter d'interceder.

La prise d'otages a commencé sur le pont Champlain, lorsque les ravisseurs libéraient qui avait pour mission d'informer les autorités de la situation. A Ottawa, peu après l'arrivée du Greyhound sur la colline, la GRC était mise en état d'alerte. Un second otage libéré par le ravisseur était en effet porteur d'une note indiquant que l'homme était en possession de dynamite et voulait s'adresser aux médias.

Autre texte en page A-14 et A-15

Autre texte sur le CHUL ci-dessus

D'autant plus qu'au cours des derniers mois, les effectifs en radiologie au CHUL perdaient trois membres. Avec pour conséquence que la session de fertilisation du mois de mai aurait dû être reportée à l'automne, à la demande même des radiologistes.

Le Dr Rioux est formel : la clinique ne reprendra ses activités que si les gynécologues peuvent procéder eux-mêmes à la ponction folliculaire avec assistance échographique. C'est le seul acte qu'ils exigent dans ce champ de plus en plus relégué de l'imagerie médicale.

Il affirme qu'il ne s'agit pas d'une question de sous, puisque que ses collègues et lui-même n'en touchent aucun pour cet acte. Sinon, la rémunération prévue pour une consultation. Pour lui, il s'agit uniquement d'une recherche de plus grande efficacité et de l'élimination de démarches inutiles pour les patientes.

Se défendant bien de faire du « bluff » ou de crâner, le Dr Rioux affirme que lui-même et ses collègues seraient disponibles pour agir à titre de consultants auprès d'un autre hôpital de Québec qui serait en mesure de prendre la relève. Afin, dit-il, de ne pas laisser se perdre la riche expertise développée par son équipe depuis une dizaine d'années. L'hôpital Saint-François d'Assise, croit-il, serait le plus apte à emboîter le pas.

Du chantage

Joint par LE SOLEIL, le directeur général du CHUL, le Dr Jacques Brunet, a qualifié de pur chantage la décision du Dr Rioux de fermer les portes de la clinique de fertilisation. « Si lui et ses collègues préfèrent aller oeuvrer ailleurs, a-t-il ajouté, c'est leur droit le plus strict. »

La direction avait offert de confier ce litige à l'attention d'un comité d'étude, a-t-il signalé, mais cette solution a été rejetée par les gynécologues. En outre, a ajouté le Dr Brunet, les radiologistes étaient prêts à offrir leurs services pour mener à terme le protocole de fertilisation prévu pour le mois de mai.

Il a dit espérer qu'un terrain d'entente soit éventuellement trouvé et que ce contentieux soit soumis à la prochaine séance du conseil d'administration de l'établissement vendredi prochain.

Haiti...

belles qui résisteraient les armes à la main et de coucher sur le sol ceux qui se rendraient en les déshabillant pour qu'ils soient reconnaissables, a-t-on indiqué de sources militaires.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 7 avril 1989

5-6-2

2-8-1-7

INTER-PLUS

841844 gagne \$250,000

41844 gagnent \$2,500

1844 gagnent \$250

844 gagnent \$25

44 gagnent \$10

numeros mobiles

20717 gagnent \$2,500

5855 gagnent \$250

655 gagnent \$25

PROVINCIAL

1596319 gagne

\$1,000,000

596319 gagnent \$10,000

96319 gagnent \$1,000

6319 gagnent \$100

319 gagnent \$25

19 gagnent \$10

MINI-LOTO

475205 gagnent \$50,000

75205 gagnent \$5,000

5205 gagnent \$250

205 gagnent \$25

05 gagnent \$5

47520 gagnent \$1,000

4752 gagnent \$100

475 gagnent \$10

Centre en santé mentale Laval-Robert-Giffard

\$1 million pour la recherche du gène « marqueur »

Le Centre de recherche en santé mentale Laval-Robert-Giffard s'apprête à recevoir \$1 million en subvention pour la recherche du gène « marqueur » responsable de l'autisme, de la schizophrénie et de la psychose maniaco-dépressive.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a promis une subvention maximale de \$400,000 pour l'aménagement du nouveau laboratoire de neurobiologie moléculaire qui servira à la recherche du gène « marqueur ». Le centre hospitalier Robert-Giffard et l'université Laval sont aussi mis à contribution.

Le Dr Michel Maziade, directeur du centre de recherche Laval-Robert-Giffard a réussi à attirer un chercheur émérite, le Dr Vincent Raymond. Le biologiste moléculaire travaillait au Salk Institute de l'Université de Californie, à Santiago, et plusieurs centres de recherche américains réclamaient sa présence. Il a préféré revenir au Québec pour diriger le nouveau laboratoire de génétique moléculaire.

Chercher le gène « marqueur » de la maladie mentale, c'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin, mais c'est aussi ce que tous les chercheurs en santé mentale tentent de trouver, explique M. Patrick Vinay, président du Fonds de recherche en santé du Québec, un organisme paragouvernemental qui accorde des subventions aux chercheurs et aux centres de recherche en santé du Québec.

Le Québec, et la région de Québec en particulier, est un terrain de prédilection pour effectuer une recherche du gène marqueur de la maladie mentale, comme veut le

faire le Dr Raymond et son équipe. « Québec est un merveilleux laboratoire génétique, parce que la population est homogène et provient d'un petit noyau initial. Nous avons plus de chances ici qu'ailleurs de trouver le gène fautif », explique M. Vinay. D'ailleurs, plusieurs laboratoires étrangers, anglais, français ou américains, eux aussi à la recherche du gène « marqueur » de la maladie mentale, sont tentés de s'installer au Québec.

Est-ce à dire qu'il y a plus de fous dans les familles québécoises qu'ailleurs ? Pas du tout, rétorque M. Vinay. « C'est juste que le tas

de foin est plus petit qu'ailleurs. »

La recherche que s'apprête à entreprendre le laboratoire de neurobiologie moléculaire du centre de recherche de Robert-Giffard, nécessitera des entrevues élaborées avec tous les membres de familles choisies dans lesquelles on retrouve des maladies mentales. Des prises de sang seront effectuées, puis analysées et comparées. On espère ainsi trouver la corrélation entre le patron génétique et la maladie mentale. Un travail de moins qui peut prendre deux ans ou 10 ans ou 15 ans. C'est mercredi que la direction du Centre Robert-Giffard annoncera officiellement la création du nouveau laboratoire.

Retombées économiques

Dès que les chercheurs du nouveau laboratoire de neurobiologie auront trouvé le gène fautif à l'origine de l'autisme, de la schizophrénie, de la psychose, ils attireront dans la région les grandes compagnies pharmaceutiques qui voudront mettre au point des tests de dépistage et des traitements de ces maladies.

Le centre de recherche Laval-Robert-Giffard a été mis sur pied en 1987. Il n'existe que deux autres centres de recherche en santé mentale au Québec, soit celui de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine affilié à l'Université de Montréal et celui de l'hôpital Douglas affilié à l'université McGill.

MIL Davie: une entente de principe paraît imminente

Les négociations au chantier maritime MIL Davie sont entrées dans le dernier droit et il demeure possible qu'une entente de principe intervienne au cours de la fin de semaine.

par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Par ailleurs, il est maintenant clair qu'une nouvelle convention, si elle devait être acceptée, entraînera des modifications importantes au chapitre de la flexibilité de la main-d'oeuvre, ce qui pourrait signifier la survie du chantier.

Les deux parties ont tenu hier à s'entretenir avec la presse. D'un côté comme de l'autre, on cherche à éviter l'échec du lancement du traversier « Joseph-Clara-Smalwood », prévu pour le 6 mai prochain.

D'autre part, M. Liston nous affirmait que le syndicat a aussi en main une proposition « globale », qui « n'est pas définitive », en vue d'en arriver à un règlement le plus rapidement possible. M. Liston a aussi reconnu au cours de cet entretien que le syndicat avait fait des concessions importantes au chapitre de la flexibilité de la main-d'oeuvre. Seule la mécanique précise de l'accord semble encore faire problème.

« J'ai toujours dit, affirmait M. Monette, que nous devons en quelque sorte être complices de ces changements, sinon rien ne marchera et jamais les membres n'accepteront un tel virage sans que nous soyons convaincus de son bon fonctionnement. »

De son côté, M. Liston se dit prêt à vivre avec ces nouvelles règles qui permettront plus de flexibilité, tout en assurant une hausse de la productivité. De tels acquis, ajoutait M. Liston, nous permettraient de construire une seconde cale sèche et de se lancer à la recherche de contrats de réparations de navires.

De plus, M. Liston affirmait que le syndicat a soumis un plan complet de préretraité, ce qu'admet la direction syndicale. De son côté, M. Monette précisait que ce point demande « des vérifications ». Il s'agit d'une des raisons qui empêchaient la négociation la nuit dernière.

L'échéance du navire

La date ultime pour le lancement du fameux traversier avait à l'origine été utilisée par l'employeur pour faire pression sur les travailleurs.

« Nous avons fait ce qui est humainement possible pour en arriver à une entente », disait hier Roger Monette, précisant aussitôt qu'il n'y a pas rupture des négociations et que celles-ci se poursuivent. « S'il y a un échec, l'employeur devra en porter la responsabilité. »

Or, ce fameux ultimatum semble maintenant peser davantage sur l'employeur. M. Liston parle des délais de préparation pour une assemblée générale des 1.800 membres de la production touché par cette négociation. Il précise que certains cadres de la société doutent de la possibilité de réussir le lancement à temps.

De son côté, Roger Monette affirme au contraire et avec confiance que c'est encore possible même si une entente ne devait être conclue qu'en début de semaine prochaine. « Au besoin, on fera une corvée » pour respecter cet échéancier, a-t-il conclu.



Terry Liston, porte-parole de MIL Davie.

Pour le président du Syndicat des travailleurs, M. Roger Monette, « il est clair que si un règlement est possible au cours de la fin de semaine, on le fera ».

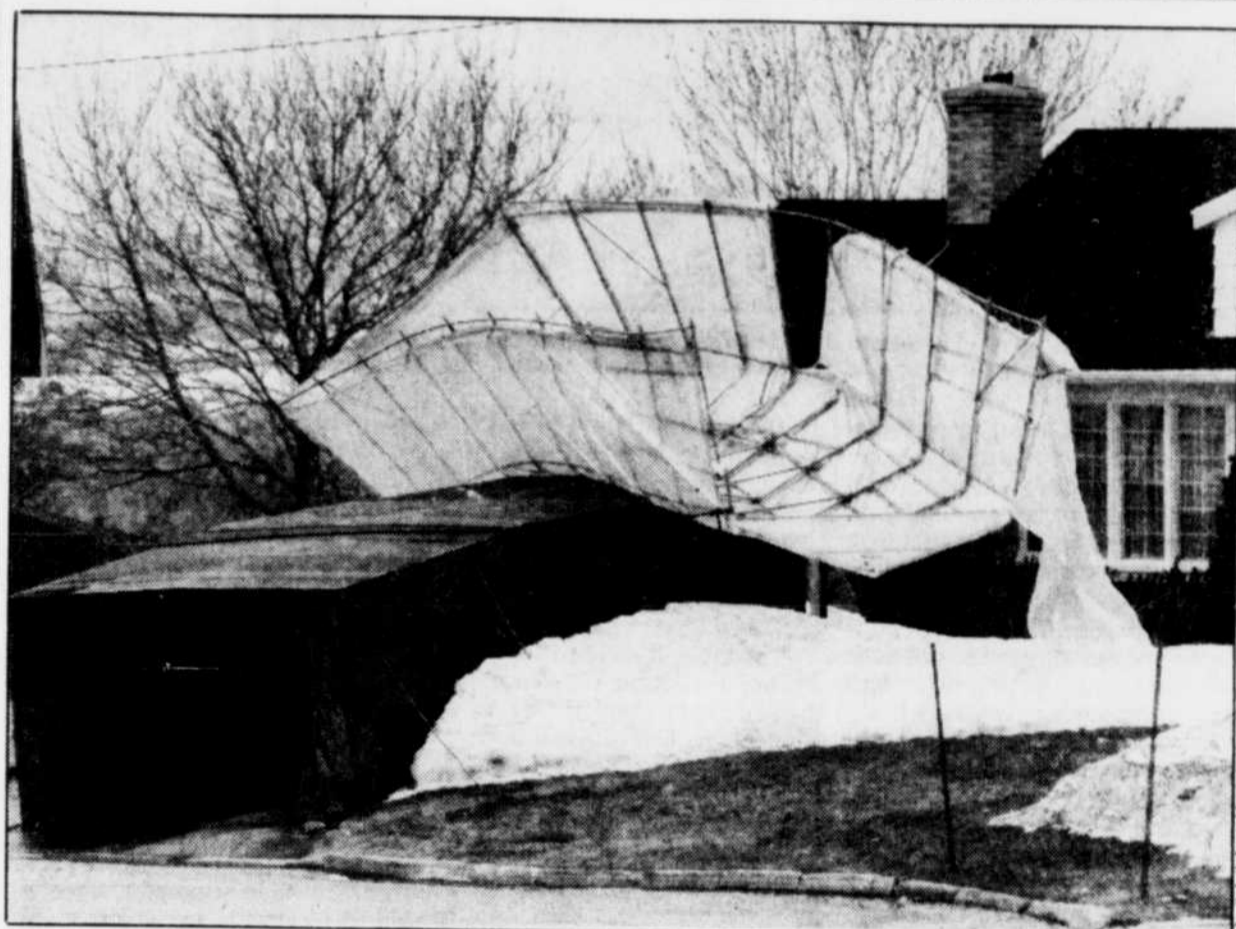
Du côté patronal, M. Terry Liston, porte-parole de MIL Davie, nous disait hier qu'il aurait voulu un règlement pour hier soir. Mais les négociations ne devaient reprendre que ce matin à 10 h. M. Monette précisait qu'il n'était pas possible de négocier la nuit dernière comme l'aurait voulu l'employeur.

C'est une tactique de bonne guerre, répliquait M. Liston au cours d'un entretien.

Les négociations

Cette ronde de négociations dure maintenant depuis deux semaines entières à un rythme de travail imposant. Les progrès accomplis démontrent qu'on est fort conscient de la situation du chantier.

Ainsi, soutenait Roger Monette, l'employeur a en main 90 % des ajustements demandés, particulièrement la flexibilité de la main-d'oeuvre.



Malgré des rafales de l'ordre de 72 km/h, aucun dégât majeur, si ce n'est quelques abris d'autos arrachés, n'a été signalé à la suite des vents qui ont soufflé hier.

Neige et vents violents : avril fait la vie dure aux Québécois

Ceux qui croyaient que l'hiver avait définitivement tiré sa révérence ont eu l'occasion de déchanter, hier. La neige et le vent, parfois violent, se sont mis de la partie pour nous rappeler qu'en avril, il ne faut surtout pas se découvrir d'un fil.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Les intempéries ont particulièrement sévi au Saguenay-Lac-Saint-Jean où une vingtaine de centimètres de neige ont été enregistrés. La circulation a été rendue excessivement difficile, à telle enseigne que la Sûreté du Québec a fermé la route de la Réserve des Laurentides entre midi et 17 h 45.

Les mauvaises conditions routières ont d'ailleurs causé une perte de vie dans cette région, vers 02 h, dans la nuit de jeudi à hier. Un mini-bus qui se dirigeait vers Alma avec huit passagers à son bord a dérapé sur la chaussée glissante, près du mont Apica, avant de tomber dans un ravin profond d'une dizaine de mètres. La visibilité était quasi nulle à ce moment.

L'un des passagers, Serge Ga-

gné, âgé de 24 ans, du quartier Les Saules, à Québec, est décédé dans cet accident qui a également causé des blessures aux sept autres occupants du véhicule, tous domiciliés à Québec. Deux de ces blessés reposent à l'hôpital dans un état jugé grave.

Le mauvais temps est également responsable d'une collision entre deux véhicules qui a causé des blessures aux jambes à une femme, vers 08 h 30, hier matin, sur la route 138, à Saint-Augustin de Portneuf. L'appareil de décarcération a été nécessaire pour dégager la conductrice.

Record de précipitations

Ailleurs, dans la région, le mauvais temps a fait la vie dure aux automobilistes dans Charlevoix, où un épais brouillard a sévi pendant une partie de la journée, ainsi que dans la partie sud du comté de Bellechasse.

Dans la Beauce, la circulation a été interrompue sur la route 276, à la sortie ouest du pont de Saint-Joseph, lorsque la rivière Chaudière est soudainement sortie de son lit. Il s'agit là de la seule inondation d'importance signalée hier. Un porte-parole du Bureau de la protection civile, M. Alain Lauzier, a souligné que quelques rivières offraient des « débits considérables » — telles la petite rivière du loup et la grande rivière du loup, à Louiseville, ou encore la rivière aux saumons, à Weedon — mais que, dans l'ensemble, la situation n'avait rien d'alarmant.

Aucun dégât majeur, si ce n'est quelques abris d'autos arrachés, n'a été signalé à la suite des vents qui ont soufflé hier. Des rafales de 72 km/h ont été enregistrées hier avant-midi à l'aéroport de Québec.

Finalement, soulignons que les 6,2 centimètres de neige qui nous sont tombés dessus hier constituent un record pour un 7 avril. L'ancien record de 5,4 centimètres avait été enregistré en 1986.

Saint-François d'Assise

La clinique externe temporairement déménagée

Le service de consultations externes de l'hôpital Saint-François d'Assise sera temporairement déménagé durant la période où des travaux seront exécutés à l'aide d'une grue au-dessus de cette section du centre hospitalier.

par PIERRE BOULET
LE SOLEIL

La direction de l'hôpital a pris cette décision, hier, de manière à assurer la sécurité du personnel et de la clientèle. Durant les travaux de réfection de l'aile A du centre hospitalier, une grue mécanique

devra convoier des blocs de granit pesant de 500 à 3.000 livres au-dessus du toit du service de consultations externes.

Hier matin, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) faisait savoir qu'elle n'autoriserait pas la mise en marche du chantier si le personnel et la clientèle du service de consulta-

tions externes n'étaient pas évacués pendant les travaux.

La direction de l'hôpital affirme pour sa part n'avoir jamais reçu cette ordonnance de la CSST. Le directeur général du centre hospitalier, le Dr Gérard Roy, a déclaré que le seul avis qu'il ait reçu de la commission donnait le feu vert à la réalisation des travaux.

Aussi, le Dr Roy affirme-t-il que la décision de déménager temporairement le service de consultations externes constitue une initiative de l'hôpital « devant

l'indécision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ».

Quoi qu'il en soit, les travaux n'ont pu reprendre, hier, puisque la grue devant transporter les blocs de granit a été mise sous scellé par les inspecteurs de la CSST. Ces derniers y auraient diagnostiqué des défaillances. La grue ne pourra être réutilisée tant que les inspecteurs de la commission ne l'auront pas réinspectée et n'auront pas enlevé le scellé, a fait savoir un porte-parole de la CSST.

par DENIS GAUTHIER
collaborateur spécial

Le Massif de Petite-Rivière est à vendre

Le gouvernement du Québec est en période de restrictions budgétaires et il n'investira pas de façon significative dans le développement du Massif de Petite-Rivière. C'est donc l'entreprise privée qui devra être l'initiateur du projet.

« Le dossier n'a jamais été aussi clair », mentionne le député de Charlevoix, M. Daniel Bradet, en révélant que l'avenir du projet repose maintenant entièrement sur les épaules d'investisseurs privés. Le gouvernement se limiterait à un rôle d'appui via le développement d'infrastructures de base.

Divers intervenants du milieu ont rencontré en début de semaine le premier ministre Robert Bourassa qui leur a indiqué que Québec ne pouvait plus être considéré comme un élément moteur dans le projet de développer un super-centre de ski sur le massif.

Depuis plusieurs mois, on considérait que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) pourrait développer le domaine skiable. À la lumière des propos du premier ministre, il n'en est plus question. Ce secteur pas très lucratif devra relever entièrement de l'entreprise privée.

La première tâche consiste maintenant à trouver un ou des investisseurs. En effet, alors qu'on croyait que Roche et associés était à la tête d'un consortium, M. Bourassa affirme que son gouvernement n'a jamais reçu d'offre ferme pour Petite-Rivière.

C'est le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche qui est propriétaire des terrains. Il serait maintenant prêt à s'en départir au profit d'un éventuel investisseur. Le plus beau domaine skiable au Québec est donc à vendre.

Il y a toutefois des conditions à respecter. On a élaboré un méga-projet qui demanderait des investissements de \$300.000.000 sur 10 ans, dont le tiers pour démarrer. M. Bradet dit qu'on est maintenant disposé à dégraisser le projet pour le ramener à des proportions plus réalistes pour l'entreprise privée. Cet exercice sera réalisé d'ici la fin du mois.



FOURNIER

Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand - 687-5170



VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

Dix ans après la création de l'Office des personnes handicapées du Québec La bataille de l'intégration est loin d'être gagnée

Dix ans après la création de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), la bataille de l'intégration est loin d'être gagnée, bien que des pas significatifs ont été franchis au cours de ces années.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

INTÉGRER LES HANDICAPÉS: MISSION DIFFICILE

La très grande majorité des enfants ayant une déficience intellectuelle ou physique se retrouve toujours dans des écoles ou des classes spéciales. Les personnes handicapées adultes continuent à vivre très majoritairement de l'aide sociale. Au Québec, on compte 486.000 personnes handicapées, soit 8 % de la population; 50 % auraient une déficience intellectuelle.

Cependant, il ne faudrait pas conclure, à partir de ces quelques données, que l'OPHQ est un échec. Bien d'autres facteurs doivent entrer en ligne de compte. D'abord, l'OPHQ c'est une PME (petite et moyenne entreprise) qui a son siège sociale à Drummondville et qui compte des bureaux dans l'ensemble des régions du Québec. Il emploie 215 personnes, permanentes et occasionnelles, dont 43 sont des personnes handicapées.

De \$500.000 au départ et de \$35 millions il y a trois ans, le budget de l'OPHQ pour l'année 1988-1989 est de \$53 millions. On a assisté également au cours des dernières années, à un développement important des organismes de promotion et de respect des droits des personnes handicapées.

Un gain important

«Président de l'OPHQ, M. Paul Mercure est d'opinion qu'il ne faut pas se surprendre de la lenteur que connaît l'intégration des personnes handicapées. On ne



Gérard Ouellet (à gauche) et Gérard Blais, le premier ayant la paralysie cérébrale et le deuxième victime d'importantes brûlures, travaillent tous deux chez Donat Flamand à Saint-Apollinaire. Ils sont parmi les rares personnes handicapées à avoir trouvé un emploi.

s'attendait pas, dit-il, à régler le problème en 10 ans. Il ajoute: «On savait, dès le départ, qu'il s'agissait d'un travail de plusieurs générations. La présence dans le milieu des personnes handicapées est dérangeante.»

M. Mercure en donne pour exemple, la plus grande présence des personnes handicapées dans les différentes activités de la société. Grâce aux programmes d'aide technique et matérielle de l'OPHQ, de plus en plus de personnes handicapées vivent en appartement et, grâce au transport adapté, vont dans les centres commerciaux, au cinéma et participent à des activités de loisir. Évidemment il se dit conscient que l'intégration au travail et à l'école se fait plutôt lentement, mais un retour en arrière lui apparaît impossible.

Le président de l'OPHQ voit donc dans cette évolution, un changement de mentalité de la population qui avait d'énormes préjugés envers les personnes handicapées, parce que ces dernières étaient absentes de la société.

Toutefois, il reconnaît qu'il y a encore des îlots de résistance, particulièrement dans la région de Québec, où des citoyens de villes et de municipalités refusent la présence de personnes handicapées dans leur milieu. Tout récemment, la cour supérieure a dû intervenir pour apaiser un groupe de citoyens de Pointe-au-Père qui s'opposent à la présence de jeunes déficientes intellectuelles dans leur rue.

La charte des droits

Le président de l'OPHQ sou-



Présidente de la Confédération des organismes provinciaux des personnes handicapées du Québec, Mme France Picard constate que malheureusement, les ministères n'ont pas donné suite à leurs engagements. Elle soutient que les ministères ne sont pas encore prêts au transfert des programmes d'aide matérielle que dispense l'OPHQ. Il en résulte que l'OPHQ est débordé de demandes et qu'il y a danger qu'il s'éloigne de sa véritable raison d'être qui est la promotion et le respect des droits des personnes handicapées.

Mme Picard soutient que l'OPHQ a fait un magnifique travail dans le dossier de la promotion et de la défense des droits. A son avis, il faut continuer à sensibiliser la population si l'on veut faire bouger davantage le gouvernement.

Mme Françoise Gilbert, présidente de l'Association provinciale de l'intégration sociale, voit aussi d'un oeil très positif le travail de l'OPHQ. Elle souligne qu'il s'est établi une bonne collaboration entre l'organisme et l'OPHQ.

Cependant, dit-elle, on est encore loin des objectifs de «à part... égale» pourtant adopté par tous les ministères. L'OPHQ déborde ainsi de son rôle par obligation. Il est forcé de donner des services de première ligne qui seraient censés être donnés par les ministères et les organismes gouvernementaux concernés, tels que les centres locaux de services communautaires et les centres de services sociaux.

Encore aujourd'hui, les problèmes vécus quotidiennement par les personnes handicapées sont faciles à circonscrire: c'est l'accessibilité réduite à l'école et au marché du travail, c'est l'isolement qui résulte de l'absence de transport ou encore de son accessibilité réduite. C'est la difficulté d'obtenir des services de soutien à domicile alors que les budgets sont épuisés.

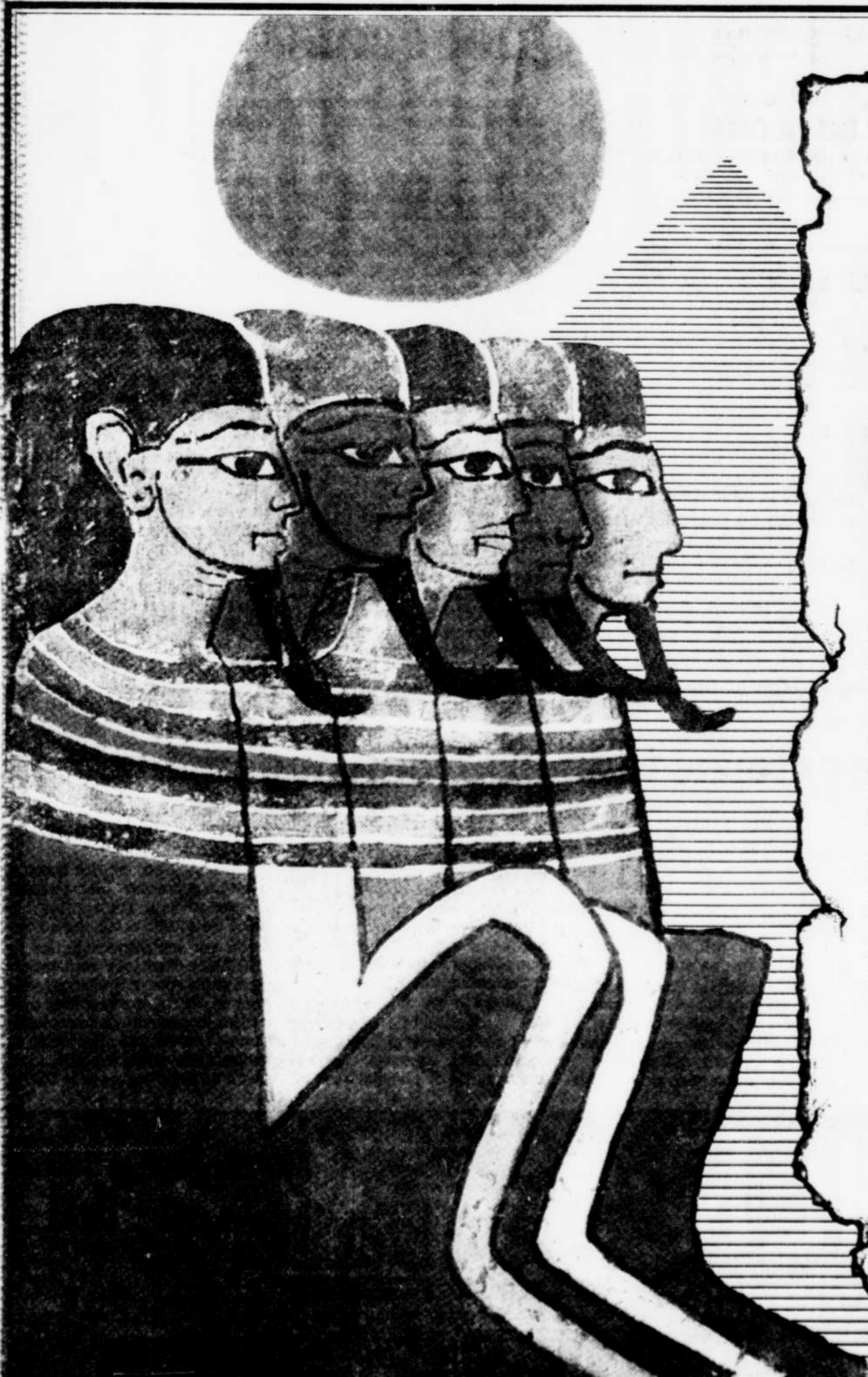
Demain: l'aide matérielle et l'intégration scolaire.

De plus, fait remarquer M. Mercure, il faut bien comprendre que le refus de voir établir dans son quartier une résidence de trois ou quatre personnes handicapées, va à l'encontre de la charte québécoise et canadienne des droits et libertés.

À part... égale

Pendant plusieurs années, l'OPHQ c'est consacré à une grande campagne d'information et de sensibilisation pour façonner une politique d'intégration des personnes handicapées intitulée: à part... égale. Un volumineux document dont les grandes orientations ont été acceptées par le gouvernement en février 1985, lors d'une importante conférence qui regroupait l'ensemble des ministères concernés.

M. Mercure mentionne que ces maisons sont admises dans toutes les zones résidentielles. Certaines municipalités veulent revoir ce règlement, c'est le cas par exemple de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré qui, dans une résolution au gouvernement, lui demande de modifier l'article 158 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. L'amendement réclamé laisserait aux municipalités l'autonomie de décider du nombre de ressources résidentielles et de personnes désinstitutionnalisées qui peuvent intégrer leur communauté.



PERCEZ LES MYSTÈRES DE L'ART Égyptien et Asiatique

Du 6 au 15 avril, Place Laurier vous présente dans son mail est une fascinante exposition d'oeuvres d'art égyptien et asiatique.

Venez admirer la beauté mystique de près d'une centaine de toiles, exprimant l'époque des grands pharaons, peintes sur du papyrus fabrique selon la méthode originale de l'Ancienne Égypte et authentifiées par le sceau officiel de l'Institut de papyrus du Dr Ragab.

Le mystère qui a entouré pendant un millier d'années la production des feuilles de papyrus et la grande richesse visuelle de ces tableaux hauts en couleur font de cette exposition un événement exceptionnel à ne pas manquer.

A cette même occasion, vous pourrez aussi contempler plus de cinquante statues asiatiques datant de la période du XIII^e au XVII^e siècle.

Penétrez le secret des plus anciennes civilisations du monde en visitant l'exposition d'art égyptien et asiatique, du 6 au 15 avril à Place Laurier.

Place
LAURIER
immensément
sympathique!



Mme Collard mère raconte qu'au moment de la découverte il y a huit ans, les lames de silex étaient disposées en couronne autour du crâne de la dépouille et qu'un peu de terre rouge, probablement de l'ocre, entourait le squelette.

« Quelque part » près de la réserve des Montagnais de Mingan

L'archéologue René Lévesque accède au lieu de la sépulture amérindienne

Tenu secret pendant huit ans, le lieu d'une sépulture amérindienne d'un type peu répandu a été révélé à l'archéologue René Lévesque, à Mingan, sur la Côte-Nord, hier.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

« Mission accomplie. Nous avons localisé l'emplacement. Reste maintenant à situer la niche funéraire. Je suis absolument emballé par tout ça », a dit l'archéologue sur le lieu même de la découverte, quelque part près de la réserve

des Montagnais de Mingan.

M. Lévesque était entre autres accompagné de Jean-Charles Piétacho, directeur-général de la bande de Mingan et fils du chef Philippe Piétacho.

Ce sont toutefois des Blancs qui ont servi de guides. M. Lévesque a en effet été conduit sur le site archéologique par Rose-Ai-

mée Collard et sa fille Cathy, de Havre-Saint-Pierre.

En août 1982, ces deux personnes étaient tombées par hasard sur ce tombeau qui pourrait remonter à 2,000 ans ou davantage. C'est l'éboulement d'un talus sablonneux qui avait mis au jour la sépulture. Trois autres personnes les accompagnaient à l'occasion de cette découverte mémorable. Depuis lors, le groupe avait observé un mutisme total quant au lieu de la sépulture.

Pour l'heure, les objets trouvés sur le site funéraire sont probablement encore entre les mains de l'un des membres du groupe.

Selon toute vraisemblance, cette sépulture est issue de la tradition Adena dont le foyer s'est situé naguère en Ohio, aux États-Unis, a expliqué M. Lévesque au SOLEIL.

L'archéologue base notamment son hypothèse sur des photographies des objets prises par un fonctionnaire du MLCP, Gaetan Vachon, à l'occasion d'un voyage en Minganie.

Actuellement, cinq sépultures Adena sont connues: trois dans la région des Grands-Lacs canadiens, une au Nouveau-Brunswick et une autre à Québec, à l'Anse-aux-Foulons. Le culte Adena est apparu 600 ans avant Jésus-Christ pour disparaître après 300 ans de notre ère.

Des bosses rondes

Avant de se rendre au tombeau amérindien, Mme Collard mère a livré à l'archéologue quelques observations faites au moment de sa découverte. Il en ressort que des lames de silex étaient disposées en couronne autour du crâne de la dépouille et qu'un peu de terre

rouge, probablement de l'ocre, entourait le squelette. « Aux alentours, il y avait des bosses rondes, des ronds, des bosselés », a ajouté Mme Collard. De quoi faire penser qu'il y aurait là d'autres sépultures.

Ces bosses rondes n'ont pu être observées hier. Deux pieds de bonne neige recouvre encore le sol de la Minganie à cette époque de l'année.

Mais l'archéologue a eu vite fait de repérer les pierres d'un foyer préhistorique dans un éboulis de sable et de jeunes arbres déracinés. M. Piétacho en a trouvé d'autres quelques dizaines de mètres plus loin.

« Les indications de Mme Collard et de sa fille concordent avec la découverte des feux de camp préhistoriques », a constaté M. Lévesque.

Des fouilles

Jean-Charles Piétacho a indiqué de son côté que les Montagnais de Mingan demanderont probablement un permis de recherches au ministère des Affaires culturelles, puis entreprendront des fouilles.

Pour sa part, Mme Collard a dit vouloir récupérer une partie des objets qui seraient gardés par l'un des membres de son groupe. Ceci, en vue de les remettre au petit musée amérindien de Mingan.

« Ces objets appartiennent à tout le monde. Nous sommes tous des Québécois. C'est le patrimoine », a-t-elle expliqué.

Un second navire pourrait être bientôt à la disposition des chercheurs océanographiques

RIMOUSKI — L'Université du Québec à Rimouski, l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut maritime du Québec pourraient bientôt avoir à leur disposition un second navire de recherche océanographique.

par JEAN-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Pendant que le « Henry Moore », seul navire de recherche universitaire canadien, s'apprête à entreprendre sa première vraie saison de recherche, il suscite un tel intérêt de la part des organismes subventionnaires que l'on songe sérieusement à acquérir un autre navire.

La nouvelle a été confirmée, hier, par le député de Rimouski, M. Michel Tremblay, au moment où il allait s'entretenir de divers projets avec le ministre des Transports et responsable du Développement économique régional, Marc-Yvan Côté.

Gaspésien dans le sang (il est originaire de Sainte-Anne-des-Monts), le ministre Côté verrait le

projet d'un assez bon œil, d'autant plus qu'il ne coûterait presque rien au trésor public.

Il s'agit actuellement de trouver dans la flotte des voitures d'eau du gouvernement québécois, notamment au ministère des Pêcheries, un navire inutilisé et encore en bon état technique et mécanique de naviguer, moyennant certains radoubs.

« Il ne suffit que d'en transférer la propriété d'un ministère à un autre », a indiqué M. Tremblay signalant ainsi que la recherche océanographique relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Aux dernières nouvelles, le « Henry Moore » avait des travaux de recherche scientifique en haute mer pour une période de 110 à 120 jours de navigation. Avant l'acquisition de ce navire, l'an der-



Michel TREMBLAY

nier, l'UQAR, l'INRS-Océanologie et l'IMQ devaient recourir, quant possible, aux services de navires de recherche américains.

Le « Henry Moore » contribuera notamment à l'avancement des travaux de ce centre fédéral de recherche marine qu'est l'Institut Maurice-Lamontagne de Sainte-Flavie.

C'est le tourbillon des réparations CBI...

Pour un temps limité
**CBI IRA
CHERCHER
VOS TOILES
ET VOUS LES
RAPPORTERA
SANS FRAIS**

FAITES-LES RÉPARER DÈS MAINTENANT!!!
(Territoire délimité) (du 15 avril au 15 mai)

21, Montcalm, Lévis
837-8863
OUVERT LE SAMEDI

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
Dr J.R. Clément m.d.
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

◆ VERRES DE CONTACT	◆ LENTILLES JETABLES
◆ Correction de l'astigmatisme	◆ Pathologies reliées aux verres de contact
◆ Lentilles double foyer	◆ Examen de la vue

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V 4T3 (418) 654-1488

**LA PELCHAT
POLO CUT
89**

NOUVEAU LOCAL

Les écoles
ÉDITH SEREI
vous offrent des
**COURS INTENSIFS
D'ESTHÉTIQUE, DE SOINS DU CORPS
ET D'ÉPILATION**

Une carrière de prestige avec une mise de fonds abordable

Vous apprendrez les techniques modernes que seules les écoles Édith Serei peuvent vous offrir.

COURS DU JOUR: Esthétique Début 5 sept.
Épilation 1 mai
Soins du corps 24 avril

COURS DU SOIR: Esthétique Début 10 avril
Épilation 29 mai
Soins du corps 17 avril

**UN DIPLÔME ÉDITH SEREI
VOTRE GAGE DE SUCCÈS**

Pour prendre rendez-vous et obtenir notre brochure gratuitement, composez le
522-0134
ou venez nous visiter au
839, St-Joseph Est, QC, G1K 3C8
Permis du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Ontario

CULTURE PERSONNELLE - FORMATION D'APPOINT

Photo: Claire Dufour - Création: notre équipe artistique

POLO CUT '89...
L'été rallonge chez Pelchat
Shampooing - coupe - brushing: 22 \$ et plus

Une exclusivité signée
MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec ☎ 681.34.34
Nous acceptons les cartes Visa-Master-American Express

Blouson cuir
TRÈS SOUPLE
SUPER PRIX
299⁹⁵ \$
POUR HOMME ET DAME

MODELES: (Printemps 1989)
2 styles disponibles
COULEUR: noir
GRANDEURS: 36 à 42

Blouson cuir pour dame
2 modèles disponibles, couleur noir, grandeurs de 6 à 14 ans
299⁹⁵ \$

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE ANNE, MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES QUÉBEC
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE 2^E ÉTAGE)
- PLACE DES 4 BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE BOURGEOIS, STE FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD OUEST 2^E NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD

Les maires Jean Doré et Jean Pelletier unissent leurs efforts

Montréal et Québec veulent le maintien de Via Rail

MONTREAL — Les maires de Montréal et de Québec ont fait front commun hier pour dénoncer l'intention du gouvernement fédéral de couper les vivres à Via Rail, ce qui serait une « catastrophe » et une « tragédie » pour les deux villes.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

« Il est tout à fait inconcevable qu'un pays comme le nôtre soit privé de transport ferroviaire de passagers », a déclaré M. Jean Doré lors d'une conférence de presse à laquelle participait le maire de Québec, M. Jean Pelletier.

Selon MM. Doré et Pelletier, le gouvernement fédéral devrait plutôt investir dans la modernisation du réseau ferroviaire, ce qui n'a pas été fait depuis 40 ans, et surtout dans le corridor Québec-Windsor où un service de qualité peut être rentable.

Les deux maires voient dans l'accroissement de 10% du nombre de passagers transportés par Via au premier trimestre une preuve que le service est apprécié, même avec le peu de moyens dont dispose la société d'État. Via a transporté 286.000 passagers entre Québec et Montréal l'an dernier.

Ni M. Doré ni M. Pelletier ne croient qu'un train à grande vitesse (TGV) soit la seule solution aux problèmes de Via Rail. « Le TGV pourrait être une solution, mais aussi n'importe quel service plus rapide que celui des vieilles « régines » que nous avons actuellement », a dit M. Doré.

M. Pelletier a rappelé que c'est

sur la base des engagements du gouvernement fédéral que des investissements ont été réalisés à Québec pour ramener les trains au centre-ville.

Le maire de Montréal a pour sa part répété que Via Rail emploie 3.000 personnes à Montréal et que toute réduction de son budget mettrait en péril le contrat de réfection des voitures accordé par la société d'État aux ateliers du CN à Pointe Saint-Charles.

Attendre les conclusions

Les deux maires demandent au gouvernement fédéral d'attendre au moins les conclusions de l'étude entreprise par la direction de Via au coût de \$4 millions avant de prendre une décision sur l'avenir du transport ferroviaire de passagers.

Le maire de Québec est un usager du train, celui de Montréal

pas. M. Pelletier a fait savoir qu'il avait pris le train il y a trois semaines pour se rendre au congrès de l'Union des municipalités et qu'il serait venu à Montréal en train hier, mais l'horaire ne lui convenait pas. M. Doré, lui, n'a pas pris le train depuis deux ans, mais il estime que ni le maire de Montréal ni celui de Québec, avec leurs agendas chargés, ne peuvent être considérés comme des con-

sommateurs « normaux » de services ferroviaires.

C'était la première fois que les maires de Montréal et de Québec faisaient cause commune. M. Doré, que le maire Pelletier a appelé « M. Drapeau » à la fin de la rencontre, a indiqué que les deux hommes pourraient se rendre à Ottawa pour y rencontrer le ministre des Transports, M. Benoit Bouchard.

Par ailleurs, l'Union des municipalités du Québec a adopté hier une résolution demandant au gouvernement fédéral de ne pas décider du sort de Via Rail dans son budget du 27 avril et d'attendre d'avoir entendu tous les intéressés dans ce dossier.

Autres textes
pages B-2 et B-3

Dossier Alumax

Portneuf tient à informer les écologistes réticents

SAINT-RAYMOND — Afin d'éviter que s'envenime la

situation, il est désormais urgent et nécessaire d'amorcer un dialogue avec les groupes écologistes qui expriment leur réticence envers les projets de développement industriel dans Portneuf.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

C'est du moins l'avis du directeur général de la Société d'expansion économique de Portneuf (SEEP), M. André Dumont. Aussi entend-il demander aux experts du ministère de l'Environnement de venir informer la population portneuvoise.

Les experts auraient alors à expliquer quel est le processus mis en application par leur ministère, lorsqu'il y a implantation d'une usine susceptible d'avoir un impact important sur l'environnement. Non seulement concernant la venue d'Alumax mais aussi des projets futurs.

M. Dumont avait d'ailleurs déclaré quelques jours auparavant que les promoteurs d'un projet, évalué à \$600 millions, considéraient le terrain industriel de Deschambault. L'impact environnemental d'un tel développement serait à tout le moins aussi important que la venue de l'aluminerie.

Selon M. Dumont, il vaut mieux aller au-devant des réticences des écologistes « plutôt que de laisser l'opposition se manifester dans les champs. » La meilleure façon de désamorcer les craintes consiste à faire preuve de transparence.

Cela d'autant plus que ces appréhensions semblent justifier, étant donné la « faiblesse » perçue à l'égard du ministère de l'Environnement dans son champ de compétence.

« Même si le projet des Miron est sur la glace, on dirait que celui d'Alumax va être annoncé d'ici peut-être un mois. Il est important que les gens l'acceptent. Les écologistes doivent devenir des partenaires. »

Il est donc impérieux, estime le directeur général, que des séances



M. André DUMONT

d'information se tiennent au plus tôt, avant la fin du mois. Il a en outre demandé aux gens du comité du parc industriel de Deschambault de prévoir une place pour les revendications des défenseurs de l'environnement.

Ces derniers s'expriment surtout à travers deux groupes. « Les amis de la terre » et « Les amis du St-Laurent ». Depuis plusieurs semaines, ils mènent une campagne active et réclament des garanties via l'hebdomadaire de la région.

Même s'ils ne représentent qu'une partie relativement peu importante de la population, M. Dumont croit que des groupes bien organisés peuvent empêcher les réalisations de projets d'envergure. Non pas celui d'Alumax mais plutôt ceux qui pourraient s'annoncer dans l'avenir. « Ce qui est à redouter, c'est l'intervention de groupes comme Greenpeace », précise-t-il.

Reste maintenant à savoir si la majorité des membres de la SEEP partageront cet avis. L'un de ceux-ci avait dédaigneusement qualifié les écologistes de « granolas ».

Suivez-nous! ON N'A PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE

SUR TOUTE LA MARCHANDISE **dernier versement en MARS '90** ou le paiement entier en septembre '89

AUCUNS FRAIS ET INTÉRÊT

LAURIER 1569⁹⁵

Véritable coup de maître de la part des dessinateurs stylistes

de meubles Laurier, ce magnifique ameublement de chambre à coucher vous offre un superbe mariage entre le charme des formes et la beauté des lignes. Finition de haute qualité laqué noir légèrement lustré. L'ensemble comprend un bureau double, un miroir, une commode, une tête de lit, un lit plate-forme 54"/60" et un nécessaire d'éclairage sous le lit. Table de nuit vendue séparément 165\$ chacune.

Serta

DécoMeuble

Service après-vente 683-3471

Conditions: Sujet à l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat: un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Dernier versement en mars 90 en 12 versements égaux et consécutifs, dont le premier est applicable le mois suivant la date d'achat (achat minimal de 750\$). Effectuez le paiement en entier sans intérêt du solde de votre achat le 1er septembre 89 ou effectuez votre premier versement le 1er octobre 89.

Spécialement conçu pour le lit plate-forme

Ce matelas met à contribution une construction de très haute qualité dont un centre "posturisé" sans affaissement, rembourrage de luxe à plusieurs couches pour un meilleur soutien du dos et couche de mousse ondulée pour neutraliser la pression du corps.

Lit double, rég. 539\$ **459.**
Grand lit, rég. 599\$ **499.**

100, Chabot (près des Haies Fleur de Lys) 683-9600
2635, Hochetage (Place de la Cité) 657-6902
430, Saint-Sacrement 681-4124
8500, Henri-Bourassa 627-3073
4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

Montréal 24 carats au Reine

Une gastronomie aux nuances finement ciselées. Un spectacle riche en couleur. Un bijou de chambre en Entrée Or, le nec plus ultra de l'élégance. Vivez le luxe à l'état pur. Au moins une fois.

Votre forfait 24 carats comprend:

- 2 nuits Entrée Or
- Dîner au célèbre Beaver Club
- Spectacle et danse au cabaret Arthur
- Petit déjeuner continental
- Brunch au Montréalais

106\$ Par nuit (par personne) Taxe d'hôtel Minimum de 2 nuits Taxes, boissons et service en sus

LE BEAVER CLUB

Hôtels et Villégiatures **Canadien Pacifique**

Le Reine Elizabeth Montréal

Reservations: (514) 861-3511 Sans frais: 1 800 268-9420 Ou appelez votre agent de voyages.

Délégué du Québec à Londres

Reed Scowen pourrait succéder à Royal Orr à Alliance Québec

Le délégué du Québec à Londres, M. Reed Scowen, ne veut pas nier la rumeur persistante voulant qu'il succède incessamment à M. Royal Orr au poste de président d'Alliance Québec.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Joint à sa résidence londonienne, hier, M. Scowen a carrément refusé de faire le moindre commentaire à ce sujet. « Pouvez-vous simplement dire que vous refusez ? » a insisté LE SOLEIL. « Je vous répète que je n'ai aucun commentaire à faire », a répondu l'ancien député libéral de Notre-Dame-de-Grâce.

À la fin de février, M. Scowen avait déclaré : « Je ne suis pas candidat au très important poste de président d'Alliance-Québec », ajoutant toutefois qu'il suivait « de très près » l'évolution de la situation linguistique au Québec.

Le directeur des communications d'Alliance-Québec, M. Geoff Kelley, a cependant indiqué au SOLEIL, cette semaine, que M. Scowen n'avait jamais formellement dit non à l'offre qui lui a été faite.

Dans les milieux anglophones de Montréal, on estime qu'il est à peu près le seul qui aurait le prestige suffisant pour occuper un poste que la reprise du débat linguistique a rendu particulièrement délicat.

Plusieurs ont d'abord songé à l'ancien ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, pour succéder à M. Orr, mais il semble actuellement plus intéressé à la succession de M. John Turner.

Les mises en candidature pour

la présidence d'Alliance-Québec se terminant le 28 avril, le délégué du Québec à Londres n'a pas voulu commenter une information selon laquelle il écouterait son mandat de trois ans, qui se termine en principe en août 1990. « A bientôt », a-t-il cependant lancé à la fin de l'entretien.

Un médiateur

Député libéral de Notre-Dame-de-Grâce de juillet 1978 à juin 1987, après une fructueuse carrière dans les affaires, M. Scowen s'était donné une sorte de rôle de médiateur entre francophones et anglophones.

Fréquemment pris à partie par les éléments extrémistes du « West Island » à cause de sa « modération », il n'en était pas moins un ardent partisan du bilinguisme dans l'affichage commercial.

C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine de la promesse d'autoriser

l'affichage bilingue, que le premier ministre Bourassa traîne comme un boulet depuis son retour au pouvoir. Au printemps 1985, M. Scowen avait fait adopter par le conseil général du PLQ une résolution en ce sens qui était passée presque inaperçue à l'époque. On connaît la suite.

Adoption en troisième lecture du projet de loi sur le zonage agricole

(PC) — L'Assemblée nationale a finalement adopté en troisième lecture, jeudi soir, le projet de loi controversé sur le zonage agricole en dépit de vives oppositions des municipalités.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Michel Pagé y avait apporté deux amendements mineurs en comité plénier avant l'adoption sur division du projet de loi 100 en dernière lecture.

Le Parti québécois, par la voix de son critique et whip, le député Jacques Brassard, a voté contre cette pièce législative qui, notamment, redéfinit le partage des pouvoirs dans la lutte contre la pollution et accorde un statut particulier aux agriculteurs.

En vertu de l'un des deux amendements présentés à la dernière seconde, une municipalité, une communauté, un organisme public, une municipalité de comté, un ministère, ne pourront pas obtenir de permis pour établir par exemple un site d'enfouissement sanitaire, un réseau d'égout ou d'aqueduc, une usine de traitement ou d'épuration des eaux, un lieu de dépôt de neiges usées en zone verte sauf s'il est démontré qu'il n'existe pas ailleurs sur le territoire de la corporation municipale d'espace approprié disponible à ces fins.

Dans le but de restreindre les frictions, la loi 100 prévoit que toute cette question fera l'objet au préalable de consultations et de négociations entre l'Union des municipalités, l'Union des municipalités de comté et l'Union des producteurs agricoles, et ce, en présence de la Commission de protection du territoire agricole.

À la fin des débats entamés depuis l'automne dernier autour du projet de loi 100, le ministre Pagé s'est réjoui de l'adoption de cette loi « qui est le résultat de beaucoup de travail, beaucoup d'investissement en capital humain et plusieurs commissions parlementaires ».

En Bref

■ Du bois sur la 20

BERNIÈRES — À la suite d'une perte de contrôle, un camion-remorque a perdu son chargement de bois sur la route 20, entre Bernières et Saint-Apollinaire, peu après 23 h, hier soir. Le conducteur du lourd véhicule a subi des blessures dont on ignorait la gravité au moment de mettre sous presse. La circulation a été interrompue pendant plusieurs minutes, le temps que la cargaison, qui s'étendait sur plus de 200 mètres, ait été ramassée.

■ Hold-up

BIC — Deux individus de 27 et 29 ans, originaires de la région de Montréal, ont comparu hier matin au palais de justice de Rimouski, relativement au vol à main armée survenu la veille à la caisse populaire de Bic. Munis de fusils à canon tronçonné, Benoît Boucher et Yvon Millette ont fait irruption vers 15 h 15 dans cet établissement, situé dans la rue Saint-Cyrille, et mis la main sur un montant de \$6,265. Ils ont ensuite pris la fuite dans une automobile volée en milieu de semaine à Montréal. L'opération 100 déclenchée par la Sûreté du Québec a permis de retrouver le véhicule à Trois-Pistoles, à une trentaine de kilomètres du lieu de leur méfait, puis, quelques instants plus tard, les deux voleurs qui s'étaient réfugiés dans un hangar de la rue Vézina. Les armes et l'argent dérobé ont également été retrouvés.

Guy Brière
POUR HOMME

CONTE ORSINI
par Empire

PLACE LAURIER VOISIN DE LA BAIE 653-9208 GUY BRIÈRE FAIT DE VOUS UN HOMME REMARQUÉ, UN HOMME REMARQUABLE.

NOUVEAU DENTISTE À STE-FOY



Les Drs Pierre Darveau, Jacques Deblais et Jean Tardif ont le plaisir de vous annoncer que le Dr François St-Cyr s'est joint à leur pratique de la rue Lavigerie, à Ste-Foy.

Le Dr François St-Cyr a d'abord complété un baccalauréat en administration et a par la suite gradué en Médecine Dentaire en avril 1988. Il est membre de l'Ordre des Dentistes et de l'Association Dentaire Canadienne.

Il est disponible le jour et le soir au **653-5412**

Pour le pied qui veut passer partout...
escarpin en veau dont la semelle de cuir renferme un double coussinage. De la collection « SUPER CONFORT ».

Natalis
Disponible en plusieurs couleurs. Exclusif à Fortin 125 \$ Sac à main assorti

LA TENTATION
Signé JEAN-PAUL FORTIN

Place de la Cité • Place Québec • Place Laurier
Place Fleur de Lys • Galeries de la Capitale

Journée de débrayage des travailleuses de garderies

La région de Québec connaît des problèmes de mobilisation

(LE SOLEIL-PC) — La journée de débrayage des travailleuses et travailleurs de garderies affiliés à la CSN, hier, n'a pas perturbé les services de garde dans la région de Québec. Seulement trois garderies ont fermé leurs portes dans la région 03. L'arrêt de travail n'a atteint que 13 des 25 garderies syndiquées par la CSN, dans la région, et la majorité d'entre elles sont restées ouvertes en maintenant des services essentiels. Deux autres journées de débrayage sont prévues à Québec d'ici à la fin de mai.

Une soixantaine de syndiqués de la région 03 et une trentaine de la région du Saguenay ont participé à la manifestation et à la journée d'étude d'hier, à Québec. Un autobus amenant des travailleuses de garderies du Lac-Saint-Jean a dû rebrousser chemin à cause des mauvaises conditions routières. Les syndiqués des autres régions de la province se sont réunis à Montréal.

Sur l'heure du midi, les travailleuses de garderies réunies à Québec se sont rendus sur la Grande-Allée, devant les bureaux de la ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay. Ils portaient un cercueil soulignant leur « deuil » face à la nouvelle politique québécoise des garderies. La ministre étant absente, ils se sont brièvement entretenus avec son attachée politique.

À propos de la nouvelle politique des garderies, la présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de garderies de la région de Québec (CSN), Mme Louise Labrie, a déclaré que le syndicat entendait maintenir la coalition avec l'Alliance des garderies sans but lucratif de la région de Québec.

Au chapitre des négociations, cependant, les travailleuses et travailleurs de garderies entendent mener une action exclusivement syndicale. Certains points, dont le perfectionnement et les régimes d'avantages sociaux, font l'objet de négociations centrales avec le gouvernement. Le syndicat s'insurge contre le manque d'ouverture de l'État dans ces pourparlers.

Le syndicat entend aller chercher un mandat pour décréter deux autres journées de grève d'ici à la fin de mai. Des discus-

sions en ce sens auront lieu la semaine prochaine dans chacune des garderies.

La présidente reconnaît que le syndicat de la région de Québec connaît actuellement des problèmes de mobilisation. La faible participation d'hier en témoigne. Mme Labrie a ajouté que certains conseils d'administration de garderies avaient menacé leurs employés de représailles s'ils participaient à la grève illégale d'hier.

À Montréal

À Montréal, quelque 300 syndiqués de la région métropolitaine et de Sherbrooke, Hull, Laurentides et Lanaudière ont manifesté bruyamment à midi devant les bureaux de la ministre, dans le centre-ville, durant plus d'une demi-heure. Une délégation a tenté de rencontrer la ministre, mais on leur a refusé l'accès.

Par la suite, les manifestantes se sont rendues dans le sous-sol d'une église discuter de la poursuite du plan d'action proposé par le comité de coordination syndical. Les syndiquées ont alors approuvé, par une très forte majorité, la tenue de deux autres journées de grève d'ici à la fin du mois. À Montréal, des arrêts de



Les travailleuses et travailleurs de garderies réunis à Québec se sont rendus devant les bureaux de la ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay. Ils portaient un cercueil soulignant leur « deuil » face à la nouvelle politique québécoise des garderies.

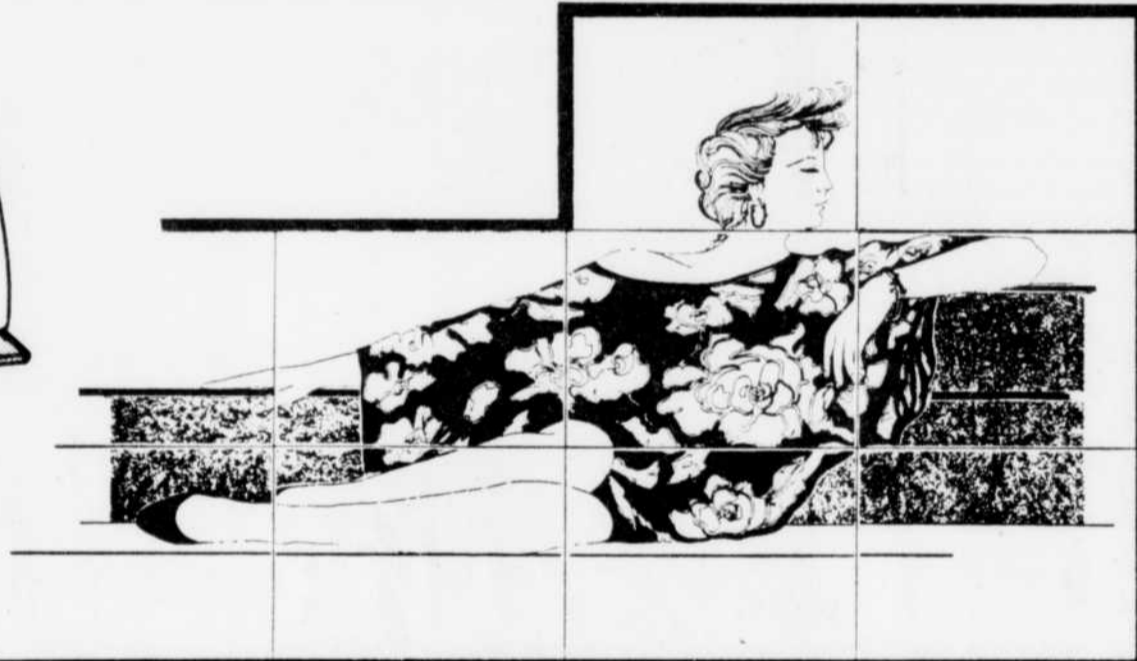
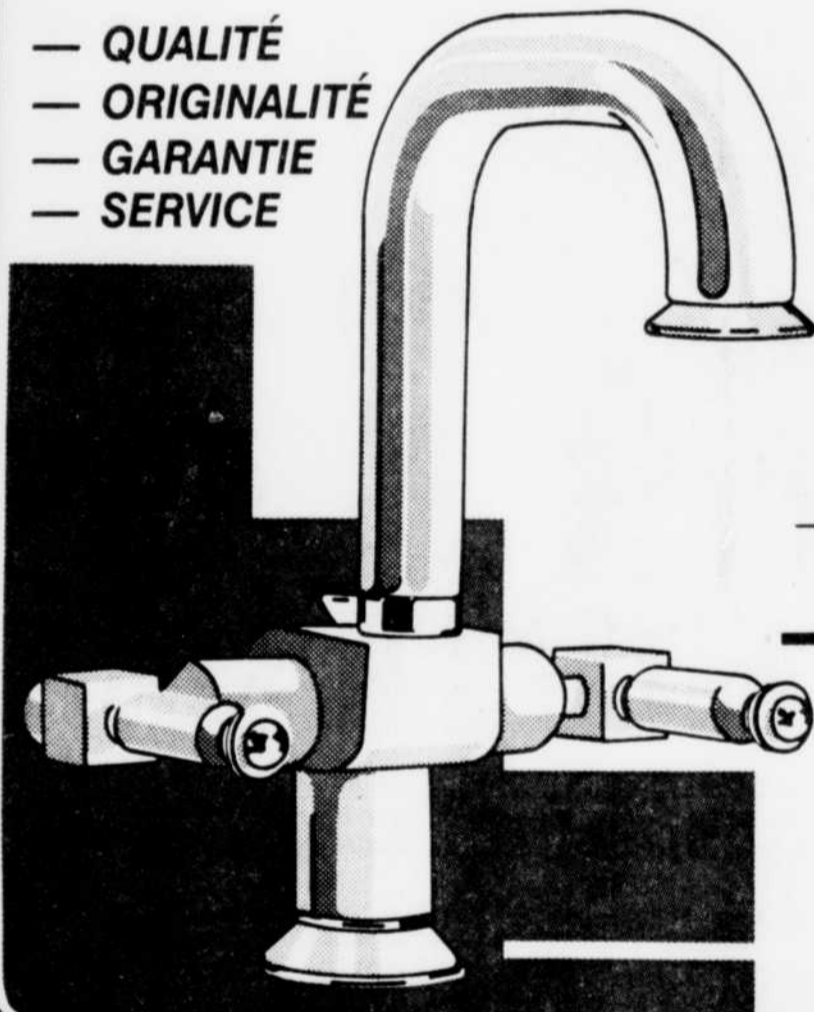
travail les 19 et 27 avril affecteront donc de nouveau les 137 garderies à but non lucratif affiliées à la CSN (sur un total d'environ 550).

Durant ces deux prochaines journées de grève, les syndiquées revendiqueront tout particulièrement un meilleur salaire et une

amélioration des programmes sociaux (congés de maternité, des programmes de formation et des régimes d'assurances).

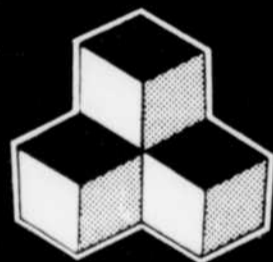
DÉJÀ 18 ANS... ET TOUJOURS LE PREMIER!

- QUALITÉ
- ORIGINALITÉ
- GARANTIE
- SERVICE



ROBINETS
CÉRAMIQUE
MARBRE
TOURBILLONS
ACCESSOIRES

LAVABOS
ETC.



CÉRAMIQUE
D·É·C·O·R
IMPORTATEUR — DISTRIBUTEUR

4220, 3e Avenue Ouest
Québec
627-0122

TOUS NOS PRODUITS VOUS SONT OFFERTS POUR UNE LIVRAISON IMMÉDIATE



La Société
des Fellows
de l'Institut
d'assurance
du Canada
(Québec)

SÉMINAIRE-CONFÉRENCE



M. Pierre J. Gauthier

Conférencier: Pierre J. Gauthier,
relationniste
Régie de l'assurance
automobile du Québec
Thème: La loi de l'assurance automobile,
modifications...
Date: le mercredi 19 avril 1989, de 8h30
à midi
Endroit: Hôtel des Gouverneurs Ste-Foy
Coût: 35\$
Pour information: Mme Carole Forcier
681-0079



La Société
des Fellows
de l'Institut
d'assurance
du Canada
(Québec)

SÉMINAIRE-CONFÉRENCE



M. Alain Marcoux

Conférencier: Alain Marcoux, directeur
Régie de l'assurance
automobile du Québec
Thème: La loi de l'assurance automobile,
modifications...
Date: le mercredi 19 avril 1989, de 8h30
à midi
Endroit: Hôtel des Gouverneurs
Ste-Foy
Coût: 35\$
Pour information: Mme Carole Forcier
681-0079

OÙ EST "QUI VA LÀ?"



À la suite de décisions du Bureau du commissaire général du travail La pénurie d'infirmières risque de s'accroître

La pénurie d'infirmières risque de s'accroître au Québec avec deux décisions récentes du Bureau du commissaire général du travail, qui stipulent que les infirmières référées par des agences privées sont couvertes par le syndicat accrédité dans l'hôpital ou dans le centre d'accueil, et qu'elles doivent ainsi être soumises aux mêmes conditions de travail que les salariées en place.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Pour toucher un salaire plus élevé et disposer de meilleures conditions de travail, plusieurs infirmières ont préféré, au cours des dernières années, offrir leurs services à des agences privées plutôt que d'être embauchées directement par un établissement de santé. Et pour cause ! L'agence verse environ \$30 l'heure à ses infirmières alors que la convention collective d'un hôpital prévoit un

salaire maximum de \$17 l'heure. Qui plus est, l'infirmière d'une agence peut décider à quel moment elle désire travailler, alors que l'infirmière du réseau de la santé doit obligatoirement travailler une fin de semaine sur deux et s'astreindre à un horaire de jour, de soir ou de nuit.

Les décisions rendues en février par les commissaires du travail Sygne Rouleau et Maurice Vassard, dans le cas du Centre d'accueil Lasalle, à Montréal, et de l'Hôpital Royal Victoria, vien-

nent toutefois modifier le tableau. « Si une jurisprudence était établie à partir de ces décisions, les infirmières n'auraient plus autant d'avantages à s'inscrire à des agences privées », explique au SOLEIL la présidente des Infirmières et infirmiers unis (syndicat affilié à la FIIQ), Mme Sylvie Bissonnette.

Couvertes par le syndicat en place, les infirmières des agences seraient en effet sur le même pied que leurs consœurs du centre hospitalier ou d'accueil où l'on a réclamé leurs services. « Les agences ne pourront plus être des béquilles et le gouvernement devra payer et accorder des conditions décentes à ses infirmières », estime Mme Bissonnette.

Le directeur des ressources humaines à l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), M. Claude Boutin, admet que les décisions des commissaires Rouleau et Vassard sont fort importantes et qu'elles alimentent bien des débats dans le réseau de la santé. Pour pallier la pénurie d'infirmières, bien des centres hospitaliers de la région de Montréal recourent en effet systématiquement aux services des agences privées. Selon Mme Bissonnette, 10% du personnel infirmier de l'Hôpital Royal Victoria, provenait de l'ex-

terieur de l'hôpital. « Les infirmières de l'hôpital démissionnaient pour créer leurs propres agences et revenaient travailler à Royal Victoria », raconte-t-elle.

M. Boutin croit qu'il est trop tôt pour saisir toute la portée des décisions des commissaires. « Nous ignorons encore comment les infirmières des agences réagiront si elles perdent tous leurs avantages. Quitteront-elles la profession ou décideront-elles de retourner aux services d'un établissement de santé », se demande le directeur. Il mentionne que les moyens de pression prévus par la FIIQ dès le 21 avril et l'arrivée des vacances accentueront probablement le problème de pénurie.

L'AHQ a cependant l'intention d'inciter les employeurs à contester les décisions des commissaires, si d'autres syndicats déposaient des requêtes en vertu de l'article 39 du code du travail. La direction du Centre d'accueil Lasalle étudie toujours cette possibilité et la direction du Royal Victoria a déjà conclu d'en appeler de la décision du commissaire Vassard. Les auditions doivent se dérouler en mai. Le directeur des ressources humaines au Royal Victoria, M. Normand Rinfret, a précisé que le type de décision rendue risquait de s'appliquer non

seulement aux infirmières, mais aussi à d'autres services privés, comme l'entretien ou l'administration.

Un « naturothérapeute » voit son appel rejeté

DRUMMONDVILLE (PC) — La Loi médicale du Québec n'est pas anticonstitutionnelle, a statué hier le juge André Biron, de la cour supérieure, à Drummondville.

Il a ainsi rejeté un appel logé par M. Henri-Paul Raiche, un « naturothérapeute » de Drummondville, trouvé coupable de pratique illégale de la médecine.

En rendant sa décision, le juge a déclaré qu'il n'y a rien de choquant dans le fait que l'Etat interdise à des gens de donner des soins qui pourraient être nocifs pour ceux les reçoivent. Selon lui, la Loi médicale, qui détermine les personnes qui peuvent exercer les gestes médicaux et dans quel cadre elles peuvent le faire, ne viole aucunement les libertés fondamentales des citoyens.

Outre les médecins et les corps professionnels reconnus, le juge remarque qu'une mère peut, sans enfreindre la loi, donner des soins à un enfant malade et que toute personne peut apporter des soins d'urgence à quelqu'un dont la vie est en péril.

Le juge Biron note aussi le fait que toute personne peut, si elle le désire, se faire traiter par la personne de son choix et que, dans ce cas, elle ne commet pas d'infraction à la loi.

Dans le cas de M. Raiche, qui prétend qu'il possède le don de faire disparaître la douleur, le juge Biron soutient qu'il n'a pas présenté une prépondérance de probabilités suffisante pour démontrer que de se faire interdire de traiter des gens constitue une entrave à sa liberté.

Le juge Biron soutient le contraire en mentionnant qu'à son avis, le corps humain doit être protégé de l'ingérence des tiers. La protection de la santé des citoyens, conclut le juge Biron, est un objectif suffisant pour que la Loi médicale du Québec soit maintenue, parce qu'elle contient des mesures soigneusement conçues pour maintenir ces objectifs et que ses effets ne sont pas disproportionnés aux objectifs de santé publique recherchés.

En rejetant l'appel, le juge Biron a condamné M. Raiche à \$3,200 d'amende, soit à \$1,600 par chef d'accusation. Les infractions

avaient été commises les 6 et 14 mai 1987.

loto-québec		Résultats		
Provincial Tirage du 89/04/07		Quotidien Semaine du 89/04/07		
NUMÉROS	LOTS	3	4	
1596319	1 000 000 \$	SAMEDI	197 9438	
596319	10 000 \$	LUNDI	712 1956	
96319	1 000 \$	MARDI	381 1612	
6319	100 \$	MERCREDI	798 7898	
319	25 \$	JEUDI	120 8286	
19	10 \$	VENDREDI	562 2817	
La Mini Tirage du 89/04/07		INTER PLUS Tirage du 89/04/07		
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES
475205	50 000 \$	841844	250 000 \$	20717 2 500 \$
75205	5 000 \$	41844	2 500 \$	5855 250 \$
5205	250 \$	1844	250 \$	655 25 \$
205	25 \$	844	25 \$	
05	5 \$	44	10 \$	
47520	1 000 \$			
4752	100 \$			
475	10 \$			

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'AVENIR DE L'ÉCOLE PRIVÉE:



Depuis 1981, le gouvernement québécois pratique une politique d'étranglement progressif à l'égard de l'enseignement privé.

- Pourtant, l'enseignement privé permet aux contribuables québécois d'économiser près de 300 millions de dollars par année.
- Pourtant, la concurrence offerte par le secteur privé favorise l'amélioration globale du rendement du système d'éducation québécois.
- Pourtant, la présence du secteur privé sur le marché de l'éducation garantit aux parents québécois le libre choix de l'école.
- Pourtant, un financement équitable de l'enseignement privé permettrait aux institutions privées de continuer à offrir des services éducatifs de qualité, accessibles au plus grand nombre.

L'État a entrepris de «fermer le robinet» en reportant sur les parents la responsabilité d'assumer son désengagement financier.

Le Regroupement de l'enseignement privé du Québec demande à l'État de redresser le niveau actuel du financement de l'enseignement privé et de rétablir l'équilibre qui existait avant 1981 entre les crédits alloués au secteur privé et au secteur public pour chaque élève de catégorie comparable.

Si la qualité de l'enseignement et le droit au libre choix de l'école constituent pour vous une préoccupation, nous vous invitons à manifester votre appui à la demande du Regroupement de l'enseignement privé du Québec.

Parlez-en à votre député provincial et signez la pétition qui circule actuellement.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous:
Regroupement de l'enseignement privé du Québec
1940, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H2B 1S2
(514) 381-8891

REGROUPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DU QUÉBEC

LÀ.

Cette semaine, des meubles IKEA se retrouveront dans un million de foyers québécois! Notre séduisante brochure "QUI VA LÀ?" de 12 pages pourra sans doute vous donner un nouveau point de vue en matière d'ameublement. Et vous voudrez sûrement voir de plus près notre coupon rabais de 100 \$.

Alors surveillez votre courrier et guettez "QUI VA LÀ?" Mais mettez-vous bien en tête que cette offre se termine le 30 avril.



Place Lebourgneuf, 5500, boul. Des Gradins, Québec. Tél.: 622-IKEA. HEURES D'OUVERTURE:
lun. à mer. 11h à 17h30, jeu. et ven. 11h à 21h, sam. 9h à 17h.

« Journée d'étude » décrétée par le Conseil provincial de la construction

Les chantiers de Daishowa et Ultramar affectés

La « journée d'étude » décidée par le Conseil provincial des métiers de la construction (CPQMC) aura « fermé » deux importants chantiers dans la région de Québec: la construction de l'usine de pâte thermo-mécanique à la papeterie Daishowa, à Québec, et l'agrandissement de l'usine de la raffinerie Ultramar, à Saint-Romuald.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

À la Domtar de Donnacona, l'absence de trois ou quatre tuyaux et mécaniciens du local 144 du CPQMC n'a pas empêché quelques menuisiers et électriciens d'autres syndicats de continuer à travailler au remplacement des brûleurs et contrôles des chaudières de la papeterie, indiquait un porte-parole de l'entreprise.

Aucun piquet ni « commando de fermeture » n'empêchait en effet les autres travailleurs de s'activer sur ces chantiers. Mais chez Daishowa et Ultramar, l'absence des opérateurs de grues, des chaudronniers et ferblantiers, des mécaniciens de chantier et d'ascenseur obligeait les autres ouvriers, incapables de compléter leur travail sans eux, à prendre congé également.

Il manquait 275 syndiqués du Conseil provincial chez Daishowa: plus de la moitié des travailleurs

juillet, révélait le vice-président aux ressources humaines et aux communications, M. Mike McCormack. Chez Ultramar, on dénombrait 150 absents, selon le directeur de la raffinerie, M. Alain Ferland.

Pas illégal

Le PDG du CPQMC, M. Maurice Pouliot, affirmait hier que 30,000 de ses 45,000 membres avaient ainsi « pris la journée pour réfléchir à ce que ça représente de

ne pouvoir signer une nouvelle convention de travail avant le mois de juin. Il n'y aura pas de rétro sur les augmentations de salaires que nous devrions avoir le 1er mai », dit-il, répétant que cette « réflexion » n'a rien d'illégal.

Le CPQMC qui, depuis 1969, a

toujours négocié et signé les renouvellements de convention collective dans la construction, a profité de ce moyen de pression pour démontrer à ses camarades de la FTQ et de la CSN que sans les travailleurs du Conseil provincial, ils ne peuvent pas faire grand chose sur les chantiers industriels.

À la CSN-Construction, M. Michel Gauthier affirme que, loin d'avoir été écarté des négociations, le Conseil provincial a été invité à plusieurs reprises à prendre sa place et à négocier pour ses corps de métier les meilleures clauses possibles. M. Gauthier dit qu'il est temps que le CPQMC démontre qu'il n'est pas de mêche avec l'Association des entrepreneurs « qui utilise tous les prétextes pour ne pas venir négocier ».

Sinon, la CSN a bien l'intention de dévoiler, mardi, tout le dossier des tractations qui entourent la négociation dans la construction au Québec. C'est aussi mardi matin que la CSN doit rencontrer le ministre québécois du Travail, M. Yves Séguin, pour lui exposer la situation. Le PDG du Conseil provincial a répété, hier, qu'il ne voulait pas, pour sa part, que le gouvernement intervienne dans ces négociations.

Des fermetures ou des ralentissements ont été observés partout dans la province

MONTREAL (d'après PC) — Ailleurs en province, en raison de la « journée d'étude » d'hier, des chantiers ont été fermés ou ont subi des ralentissements.

À Montréal, des chantiers comme la Place Montréal Trust, les Cours Mont-Royal, la raffinerie Shell de Montréal-Est, entre autres, ont été affectés.

En Mauricie—Bois-Francs, les moyens de pression ont touché la Norsk Hydro, la Reynold et Belgo. Dans l'Outaouais, les chantiers du Musée canadien de la civilisation et de la McLaren à Thurso étaient fermés, selon le Conseil provincial.

En Estrie, le conflit frappait Domtar à Windsor et Airco. Au

Saguenay, l'aluminerie Alcan de Laternière était frappée, de même que « la quasi-totalité des chantiers » dans cette région, selon le Conseil provincial.

Celui-ci représente 31 % des ouvriers de la construction; la FTQ 41%; la CSN 17%, la CSD 10% et le Syndicat de la Côte-Nord 1%.

Dispute entre syndicats

En plus de se battre contre les employeurs, représentés par l'Association des entrepreneurs en construction, les trois principaux syndicats se disputent entre eux.

L'AECQ négocie avec un ou plusieurs syndicats qui doivent représenter au moins 51 % des ouvriers de la construction. Puisqu'aucun syndicat ne forme la majorité à lui seul, ceux-ci doivent faire des coalitions pour négocier avec l'AECQ. La FTQ et la CSN font ainsi front commun (58 % des ouvriers). Le Conseil provincial ne digère pas d'avoir été mis de côté et de se trouver ainsi écarté de la table de négociation.

Si la FTQ et le Conseil provincial n'ont pu s'unir, cette année, c'est qu'une importante dissension existe au sujet de la principale revendication de la FTQ et de la CSN: l'adoption d'un régime de sécurité du revenu.

Voici comment nous les atteignons...

MOORES

Nos objectifs et nos normes!

BAS PRIX

Nous achetons en grandes quantités, gardons nos prix les plus bas, minimisons nos frais généraux et vous faisons profiter des économies! Nous ne marquons pas notre marchandise à des prix courants excessifs pour ensuite la démarquer, afin de faire croire qu'elle est en solde. Chez Moores, vous pouvez compter sur nos bas prix de TOUS LES JOURS, 40% inférieurs à ceux de l'ensemble de nos concurrents. Comparez vous-même ou vérifiez le prix "Comparez-le avec" que nous faisons figurer sur chacun des articles que nous vendons.

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Moores a toujours respecté son engagement de ne vendre que la meilleure qualité de tissus, sélectionnés dans les meilleures filatures du monde entier. Nous demeurons aussi fidèles à la belle confection canadienne. Voici pourquoi vous pouvez voir l'étiquette "Confection canadienne" à presque chaque page de nos brochures. Si un vêtement ne répond pas à nos critères de qualité élevés, nous ne l'avons pas en stock. C'est aussi simple que cela!

MEILLEUR SERVICE

Nos professionnels des ventes ont pour but de vous aider de leurs bons conseils, en cas de besoin. Ils feront de leur mieux pour vous aider à trouver l'article exact que vous recherchez parmi notre grande sélection. Si des retouches s'avèrent nécessaires, nos maîtres retoucheurs se trouvent sur les lieux pour effectuer celles-ci, à un prix insignifiant. Ils s'assureront que l'article vous ira parfaitement, dès la première fois et dans les délais requis.

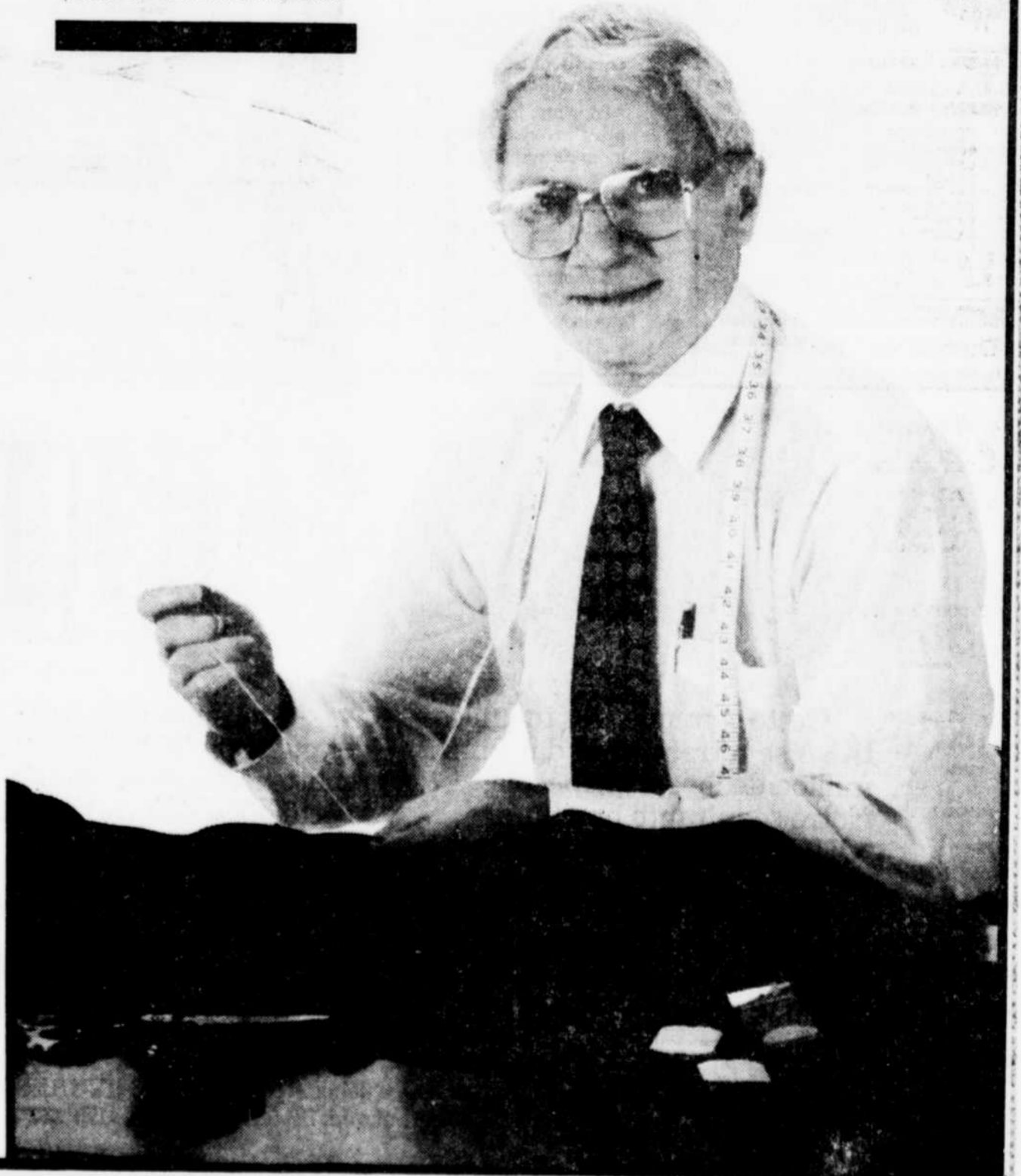
VASTE SÉLECTION

Personne ne peut vous en offrir plus que Moores. Nous avons en stock des milliers de complets, de vestons et de pantalons de confection canadienne en tout temps. Nous disposons de toutes les tailles, depuis le 34 Très Court jusqu'au 52 Très Long, et de toutes les tailles intermédiaires y compris Coupe Executive et le département spécial Taille Forte (50-54). Nous possédons également une ÉNORME sélection de pantalons, vêtements sport et imperméables, chemises, cravates, accessoires, etc, le tout, de qualité exceptionnelle.

SATISFACTION GARANTIE

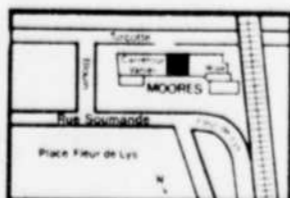
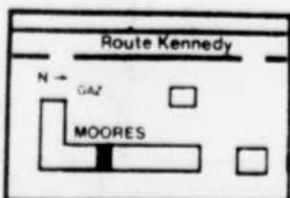
Tout ce que nous vendons est pourvu d'une garantie à toute épreuve. Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre achat, rapportez-le et nous vous le rembourserons en totalité ou vous l'échangerons sans aucune complication. C'est vous dire à quel point nous avons confiance dans la qualité de notre marchandise.

CHEZ MOORES, NOUS AVONS GRANDI EN VOUS DONNANT SATISFACTION: QUALITÉ, BAS PRIX, VASTE SÉLECTION, SERVICE IMBATTABLE ET GARANTIE FIABLE!



LÉVIS
84 Route Kennedy
Place Kennedy
835-0343

Lun à ven: 9:30 à 5:30
Samedi à 9:30 à 5:30
Samedi 9:30 à 5:30



VANIER
445 Rue Soumande
Carrefour Vanier
682-2772

Lun à ven: 9:30 à 5:30
Samedi à 9:30 à 5:30
Samedi 9:30 à 5:30

Sécurité aérienne

Bouchard dépose son projet de loi créant un bureau indépendant

OTTAWA — Le ministre des Transports Benoît Bouchard a déposé hier un projet de loi abolissant le Bureau canadien de la sécurité aérienne.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Il sera remplacé par un bureau indépendant qui fera enquête sur les accidents aériens, maritimes et ferroviaires.

M. Bouchard avait annoncé le 29 mars dernier qu'il remplacerait le Bureau de la sécurité aérienne par un bureau d'enquête multimodal, afin de rétablir la confiance des Canadiens dans la sécurité aérienne. Il avait annoncé à la même occasion une révision de l'enquête sur la tragédie de Gander, qui avait fait 256 victimes en décembre 1985, et une enquête judiciaire sur l'écrasement d'un Fokker F-28 à Dryden, en mars dernier.

Le nouveau Bureau d'enquête sur les accidents de transport enquêtera sur les causes d'accidents, fera des recommandations pour corriger les lacunes au chapitre de la sécurité, présentera des rapports publics sur ses conclusions et, dans la mesure du possible, suggérera des mesures pour empêcher la répétition d'accidents semblables, a indiqué le ministre des Transports. Le bureau sera aussi responsable de faire enquête sur des accidents mettant en cause les pipe-lines non pétroliers.

Il regroupera trois organisa-

tions existantes : le Bureau canadien de la sécurité aérienne, la Division des enquêtes sur les sinistres maritimes de Transports Canada et la Direction des enquêtes sur les chemins de fer et pipe-lines non pétroliers de l'Office national des transports.

Le ministre Bouchard a affirmé que ce projet de loi corrigera un des problèmes majeurs qui avaient affecté le Bureau de la sécurité aérienne, soit la mauvaise définition des rôles des différents membres du bureau.

« La fonction d'enquête sera séparée de la fonction de réglementation et d'application des règlements de Transports Canada, a-t-il déclaré. Cette disposition garantira que les enquêtes sur les accidents soient exemptes de tout conflit d'intérêts, réel ou perçu. »

M. Bouchard a affirmé qu'il s'agissait pratiquement du même projet de loi qu'il avait déposé le 8 juillet 1988, mais qui était mort au feuillet lors du déclenchement des élections générales.

Le ministre s'est dit prêt à considérer les commentaires de l'Opposition en ce qui concerne la définition des tâches, et a affirmé que des amendements pourraient être apportés au projet de loi à ce sujet.

Mulroney demandera aux banquiers canadiens d'être généreux pour le Costa Rica

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney demandera aux banquiers canadiens d'accepter une perte, allant jusqu'à \$130 millions, sur les prêts commerciaux consentis au Costa Rica, a indiqué, hier à Ottawa, le président de ce pays, Oscar Arias.

Le Costa Rica doit déjà \$160 millions aux institutions financières canadiennes, soit environ le dixième de sa dette commerciale totale, qui atteint \$1.6 milliard.

Selon le plan Arias de réduction du déficit, les banques étrangères recevront environ 18 cents sur chaque dollar prêt.

C'est à peu près ce que valent ces prêts sur les marchés libres. Les banques canadiennes, si elles

acceptent le plan Arias, recevront environ \$30 millions.

La dette extérieure du Costa Rica atteint \$4.7 milliards US, dont \$3.1 milliards US dus aux pays étrangers et à la Banque mondiale.

« Cela pourrait signifier un bond en avant pour l'Amérique centrale », a déclaré le président Arias, ajoutant qu'une dette extérieure écrasante constituait un des plus importants obstacles à la paix et au développement.

JUSQU'AU 9 AVRIL

OPÉRATION

Primes printanières

CHEZ TREVI

ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE

9,999\$

INSTALLATION INCLUSE
AUCUN SOUS-CONTRACTANT!

Piscine creusée de 15' x 30'

Modèle "RIO"
en résine renforcée d'acier, structure garantie 30 ans 100% (transférable). Avec filtre, écumoire, échelle, trousse d'analyse d'eau, aspirateur, boyau 1 1/2 po., manche télescopique, support à manche, époussette, drain de fond, 2 retours d'eau, plomberie.

EN PRIME: 280 pi. ca. de trottoir et marches intérieure.

599.99\$

Ensemble Patio
4 chaises, 1 table, 1 parasol en textile super-opaque et une base de ciment.

EN PRIME: 2 chaises à positions ou une chaise longue.



A PARTIR DE 1,890\$

Piscine hors-terre
Recouverte de vinyle avec montants et rebords 6 po., avec filtre, écumoire, deck, nécessaire d'entretien, manche télescopique, sable, crochet, thermomètre, plomberie, garantie 15 ans (mur et structure).

EN PRIME: Rouleau et toile solaires.

CARREFOUR PIERRE-BERTRAND
850, boul. Pierre-Bertrand, bureau 300
G1M 3K8 682-9628

17 succursales pour mieux vous servir
 Fabreville, Laval 515, boul. Labelle 622-9601
 Ville Lamoyne, 2500, boul. Taschereau 465-7701
 Châteauguay, 115, boul. St-Jean Baptiste 698-2210
 Saint-Léonard, 6852, Jean-Talon est. 255-7014
 Pierrefonds, 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
 Pointe-aux-Trembles, 11800, Sherbrooke est. 640-4500
 Boucherville, 1235, Ampère 449-2411

Heures d'ouverture
(dim.: 10h à 17h pour piscines seulement)
Lun. au ven.: 9h à 21h Samedi: 9h à 17h

Franchises
Trois-Rivières, 4445, boul. Royal 373-6008
Sherbrooke, 1597, rue Gall Est. 823-1100

-Québec -St-Jovite -Alma
-Jonquière -Chicoutimi



LA MAISON DES SEMICONDUCTEURS
Sainte-Foy • Dollard des Ormeaux • Montréal

Fujitsu

DL3400
• 84 points
• 15 POUCES DE LARGE
• HAUTE GAMME
• RÉSISTANTE
• 3 ANS DE GARANTIE

949\$

AT

Compatible AT™
18 Mhz, 640K RAM
Disque dur
lecteur 1.8 Mo
Moniteur Ambre
clavier 101 touches
ports série, parallèle
garantie 1 an

Avec disque dur de 20 Mo!!

↑ 1 849⁹⁵\$

Avec disque dur de 40 Mo!!

↑ 1 995⁹⁵\$

Disque dur 20 Mo 349\$

star

NX-1000
259\$
noir et blanc

NX-1000 Rainbow
359\$
couleur

NX-2400
489\$
IMPRIMANTE 24 points
10 POUCES RÉVOLUTIONNAIRE

Venez nous voir!!!
Nous avons les spéciaux pour vos besoins. Nous avons aussi un

CENTRE DE SERVICE
pour réparations de systèmes compatibles IBM

Module Paie **FORTUNE**

La Maison des Semiconducteurs a présentement en main le module paie de Fortune 1000!! **495\$**/module

Disquettes 5.25 po VRAC	3.69\$
Disquettes 3.5 po VRAC	17.95\$
Disquettes 5.25 po DYSAN	12.95\$
Boîtier pour 10 disquettes 5 1/4 po	1.99\$
Boîtier pour 10 disquettes 3.5 po	.89\$
Modem 1200B (Interne)	139\$
Souris Genius 3M	55\$
Genius 6+	62\$
Lotus 123 version 2,01 français	329\$

1 295\$ En prix irrévocable. Lire attentivement les conditions.

Plaza Laval
2750, chemin Sainte-Foy 659-7787
Prix valides cette semaine. Les quantités sont limitées.

Pour rapatrier la Constitution en 1982, selon Mulroney

Le gouvernement Trudeau a payé un prix excessif

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney estime excessif le prix payé par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau en 1982 pour rapatrier la Constitution.

Dans un échange vigoureux hier avec le porte-parole libéral et député de Shefford Jean Lapierre, le premier ministre a dressé la liste de tous les droits que la clause dérogatoire pouvait affecter au gré des humeurs des gouvernements provinciaux.

Parmi ces droits contenus dans la Charte canadienne, il y a les libertés de conscience, de réunion pacifique, d'association, de reli-

gion, d'opinion, d'expression et de presse.

« En invoquant cette clause, les législatures provinciales peuvent également fouler au pied les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne, le droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraire, le droit d'être informé rapidement des motifs de son arrestation et ce qui est encore plus grave, le droit

à l'assistance d'un avocat ou à l'habeas corpus, le droit à la présomption d'innocence... et j'en passe », a expliqué M. Mulroney.

Le premier ministre a repris les arguments qu'il a défendus jeudi en soulignant encore une fois que, selon lui, une Constitution devait unir un peuple et protéger les droits les plus fondamentaux des citoyens.

« Malheureusement, a-t-il dit, l'Assemblée nationale du Québec a rejeté vigoureusement la proposition de 1981-82 et c'est pour cela que, pour moi, la Constitution de

1981-82 laisse beaucoup à désirer. »

En cédant la clause nonobstant, le gouvernement Trudeau a rendu la Charte des droits inopérante et la Constitution, caduque. Dans sa réponse au député libéral Bob Kaplan qui était présent en 1981-82 lorsque la Constitution a été rapatriée, et qui estimait encore hier « que c'était là le prix à payer », le premier ministre a souligné que le coût avait été trop élevé.

« Je suis d'avis que le prix était excessif surtout dans l'optique de la protection de nos droits fondamentaux d'expression, de religion et d'association. »

C'est pour cette raison, a ensuite expliqué le premier ministre, que son gouvernement a amorcé les négociations de ce qui est de-

venu l'accord constitutionnel de 1987 (lac Meech).

« Pour corriger la plus grande bévue, qui consistait à laisser le Québec à l'extérieur de la Constitution. »

Thèmes déterminés

À la sortie de la Chambre, M. Mulroney a déclaré qu'il n'était pas question pour l'instant d'inclure dans le seconde ronde de négociations le sujet de la clause nonobstant parce que déjà les thèmes de ces pourparlers sont déterminés dans l'accord du lac Meech, soit la réforme du Sénat et les droits des autochtones.

« Il va falloir attendre la ratification du lac Meech, a-t-il dit, et on verra après... »

Le premier ministre Mulroney est aujourd'hui d'avis que le gou-

vernement Trudeau n'avait pas à agir aussi rapidement en 1982, « puisque le Québec n'était pas de la partie... il aurait pu attendre ».

Il a admis par ailleurs que les négociations qui ont mené à l'accord de lac Meech n'avaient pas à se pencher sur la question de la clause nonobstant parce que le but de l'exercice était de ramener d'abord le Québec dans la Constitution. « Sans le Québec, a-t-il dit, il était et il est toujours impossible de conduire des négociations constitutionnelles fructueuses. »

« La priorité, c'est le Québec dans la constitution, a-t-il dit, parce que la constitution canadienne sans le Québec n'est pas une constitution. D'abord et avant tout, réglons ce problème-là et nous passerons ensuite à autre chose. »

LA BEAUTÉ EN TÊTE!

Au Salon de la femme



Une conception et une création permanente au niveau du sourcil sera exécutée par Lyne Richard, le samedi 8 avril 1989 à 19 h 30.



LYNE RICHARD
Salon de beauté

590, BOUL. SAINT-CYRILLE OUEST
(QUÉBEC) 683-3823 1-800-463-2388

Un trait de Beauté...
permanent!

1837, Tupper (Montréal)

Parizeau accuse Bourassa de faire preuve d'incohérence

MONTREAL — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a accusé hier le premier ministre Robert Bourassa de faire preuve d'incohérence à propos de la clause nonobstant et d'avoir « ouvert la porte » à la charge à fond de train du premier ministre fédéral, Brian Mulroney, contre cette disposition constitutionnelle.

La clause nonobstant ou dérogatoire, rappelons-le, permet à une province de se soustraire à certaines dispositions de la Charte canadienne des droits. Le gouvernement Bourassa y a eu recours dans la loi 178 qui interdit l'affichage bilingue à l'extérieur des commerces.

Le chef péquiste a reproché à M. Bourassa d'avoir adopté deux attitudes différentes quant à l'avenir de la clause dérogatoire en moins de 48 heures. A propos d'un éventuel abandon, « M. Bourassa disait 'peut-être' mardi et 'jamais' jeudi », a affirmé M. Parizeau.

« M. Bourassa a ouvert mardi, sur le plan de la négociation politique, une porte inimaginable », a prétendu le chef péquiste. Celui-ci faisait référence à la déclaration du premier ministre québécois

qui, commentant le souhait exprimé par Ottawa lors du Discours du Trône de voir disparaître la clause nonobstant, avait dit : « On va d'abord ratifier l'accord du lac Meech, et nous verrons après s'il y a lieu de poser des gestes ». M. Bourassa avait ajouté que son gouvernement ne renoncerait pas à la clause dérogatoire « dans un avenir prévisible ».

Or, M. Parizeau voit dans ce « peut-être » de M. Bourassa l'ouverture qui a pavé la voie à la charge de jeudi du premier ministre Mulroney contre la clause nonobstant. Ce dernier avait alors qualifié la constitution de « gâchis du siècle » parce que le Québec n'en était pas partie mais aussi parce que les droits individuels étaient mal protégés en raison de la clause dérogatoire.

Quelques heures après le discours de M. Mulroney, le premier ministre Bourassa réagissait en af-

firmant qu'il n'avait pas l'intention de renoncer à cette clause parce qu'elle est essentielle à la protection culturelle du Québec.

De M. Mulroney, le chef péquiste dit qu'il a été cohérent avec ses positions antérieures. Le premier ministre fédéral avait déjà dit que les libéraux lui avaient laissé un gâchis constitutionnel et qu'il était en désaccord avec la clause nonobstant.

Le chef péquiste croit que cette disposition est essentielle à la sécurité culturelle du Québec.

Quant à la possibilité que le Québec puisse toujours recourir à cette clause, avec ou sans accord du lac Meech, M. Parizeau s'interroge. En vertu de l'article 38.3 de la constitution, sept provinces pourraient la faire disparaître. Dans ce cas, le Québec pourrait exercer un droit de retrait et continuer de l'appliquer. Cependant, signale le chef péquiste, certains juristes prétendent que cet article ne pourrait s'appliquer à la clause nonobstant. Il faudrait alors se rendre en Cour suprême pour trancher. « Qu'arriverait-il alors », demande M. Parizeau.

MISE AU POINT

Dans notre annonce "Jours Sears 89" parue dans Le Soleil du 31 mars, veuillez noter que le prix du pantalon habillé pour hommes DURAFLEX de 22,50\$ était en vigueur le samedi 1er avril seulement.

Dans notre annonce "Les Jours Sears se poursuivent" parue dans Le Soleil du 7 avril, veuillez noter que les "offres spéciales d'ouverture" de 9h à 10h sont en vigueur le **SAMEDI 8 AVRIL SEULEMENT** et qu'une note à cet effet aurait dû être incluse dans l'annonce.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS



Besoin d'un coup de main pour votre publicité?

Pour vos prochaines annonces publiées dans Le Soleil, notre Service du marketing met une équipe de spécialistes à votre service. Qu'il s'agisse de planification budgétaire, création d'annonces et rédaction de textes, nos représentants, graphistes et rédacteurs-concepteurs vous feront de la bonne publicité!

Consultez votre représentant!

647-3435

LE SOLEIL

PARCE QU'UN VOTE ÇA COMPTE...

Selon le ministre Perrin Beatty

La dette nationale menace les programmes sociaux

OTTAWA (PC) — La survie des programmes sociaux est menacée par la dette nationale, a estimé le responsable de ces programmes, le ministre Perrin Beatty, lors des débats sur le Discours du Trône, hier, aux Communes.

Selon le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le Canada doit faire le ménage dans sa maison économique. « Rendus au point où 31 cents sur chaque dollar prélevé auprès des contribuables vont au paiement des intérêts de la dette (...) cela pose

une menace réelle à la survie des programmes sociaux canadiens », a déclaré M. Beatty.

Les propos du ministre sont venus s'ajouter à d'autres déclarations de députés conservateurs selon lesquelles le budget du 27 avril s'attaquerait inexorablement au déficit gouvernemental.

Le déficit annuel atteint envi-

ron \$29 milliards, alors que la dette totale, résultat des déficits annuels depuis la Confédération, atteint environ \$320 milliards.

À l'issue de son discours, M. Beatty a été interrogé par le député néo-démocrate Vic Althouse

sur le rôle des conservateurs dans cette accumulation de dettes. À l'arrivée au pouvoir des conservateurs, en 1984, la dette nationale atteignait environ \$150 milliards, a expliqué M. Althouse.

Le ministre de la Santé et du

Bien-être social lui a répondu que le sujet était trop grave pour sombrer dans la partisanerie. « Les Canadiens, d'un océan à l'autre, sont en droit de s'attendre à un débat sérieux sur ce problème partout au pays », a-t-il indiqué.

La future taxe de vente nationale aura un impact inflationniste

OTTAWA — Le ministre des Finances Michael Wilson a reconnu hier que sa future taxe de vente nationale exercera une pression à la hausse sur le taux d'inflation.

« Il y aura un impact inflationniste, c'est clair », a dit M. Wilson, qui estime néanmoins que le jeu en vaut la chandelle, puisque les bénéfices économiques globaux seront à son avis bien plus grands que les inconvénients.

M. Wilson rencontrait hier ses homologues provinciaux à Ottawa. Une rencontre à l'issue de laquelle le fossé entre Ottawa et les provinces demeurait entier au sujet de l'éventuelle taxe de vente nationale préconisée par le gouvernement fédéral.

Les provinces, à commencer par le Québec, ne partagent pas du tout le sentiment d'urgence du ministre des Finances Michael Wilson touchant cette nouvelle taxe, dont la mise en place est prévue pour le 1er janvier 1991.

« Nous allons prendre le temps qu'il faut (pour étudier la question), parce que nous croyons qu'il s'agit là d'une question fort importante », a évasivement déclaré, à l'issue de la réunion, le ministre québécois des Finances Gérard D. Lévesque.

Le Québec « a besoin de données et d'études additionnelles, a ajouté le ministre québécois. Nous allons poursuivre nos travaux afin de bien étudier les avantages et les inconvénients. »

Son de cloche radicalement différent de la part de M. Wilson, qui promet de prendre une décision « assez bientôt » et qui réaffirme qu'il agira unilatéralement s'il ne parvient pas à s'entendre avec les gouvernements provinciaux.

Il laisse cependant entendre qu'il ne révélera pas ses intentions lors du budget qui sera rendu public le 27 avril prochain. En conférence de presse, M. Wilson a indiqué qu'il allait devoir déposer, au plus tard l'automne prochain, un projet de loi sur la taxe de vente, afin qu'il puisse être adopté aux Communes le printemps prochain, à temps pour l'échéance du 1er janvier 1991.

La majorité des ministres des Finances affirmaient après la réunion vouloir avant tout faire rapport à leur cabinet respectif. Aucun d'entre eux, à l'exception du ministre albertain Dick Johnston, ne semblait vouloir fermer complètement la porte à M. Wilson.

M. Johnston est quant à lui fermement opposé au projet fédéral, qui prévoit dans la meilleure des hypothèses que toutes les taxes de vente appliquées au pays, qu'elles soient provinciales ou fédérales, seraient regroupées sous le parapluie d'une nouvelle taxe de vente nationale administrée par Ottawa et appliquée à presque tous les biens et services.

le manoir MANRÈSE



RÉSIDENCE POUR LES RETRAITÉS

**CONFORT • SÉCURITÉ • BIEN-ÊTRE
MAGNIFIQUE VUE SUR LES LAURENTIDES**

**STUDIOS DISPONIBLES
SUR DEMANDE
2 REPAS PAR JOUR ET
ENTRETIEN MÉNAGER INCLUS
À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!**

- un choix de studios, 3 1/2 et 4 1/2 (semi-meublés)
- surveillance vidéo aux portes principales
- infirmières 24 heures/jour
- service de pastorale
- minibus
- activités sociales
- salle à manger (repas facultatifs)

- balcons individuels
- piscine intérieure
- salon de coiffure
- accommodation
- médecin, podiatre
- salons pour les loisirs et la détente
- bibliothèque
- service bancaire par la Caisse Populaire Belvédère

Heures d'ouverture:

le manoir MANRÈSE

du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures
les samedis et dimanches de 13 heures à 17 heures
Bureau de location:
700, avenue Murray, Québec
Tél.: 683-6438

Venez visiter nos appartements modèles

LA DISTANCE NE COMPTE PLUS.

LES QUÉBÉCOIS QUI SONT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ONT MAINTENANT DROIT DE VOTE.

La nouvelle Loi électorale du Québec donne aux Québécoises et aux Québécois qui sont à l'extérieur du Québec depuis moins de dix ans, la possibilité de voter par correspondance.

Pour exercer ce nouveau droit, il faut être inscrit au REGISTRE DES ÉLECTEURS HORS DU QUÉBEC. Pour s'y inscrire, les personnes intéressées doivent en faire la demande au Directeur général des élections.

Les inscriptions au registre seront effectives le 24 avril 1989, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi électorale.

AIDEZ-NOUS À LES INFORMER:

Si vous connaissez un parent ou un ami qui peut se prévaloir de son droit de vote, rendez-lui service!

Faites-lui parvenir le formulaire d'inscription, ou communiquez avec le Directeur général des élections pour qu'il lui fasse parvenir un formulaire d'inscription au registre.

Pour obtenir un formulaire ou pour de plus amples renseignements concernant le vote des Québécois hors du Québec, écrivez au:

Directeur général des élections
Service aux électeurs hors du Québec
3460, rue de La Pêrade
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y5

ou composez pour la région de Québec: 643-5380
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1-800-463-4378.

VOTE DES QUÉBÉCOIS HORS DU QUÉBEC

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte



c'est simple

**Vert gazon
c'est mieux**



**c'est
Beaucoup
mieux**

C'est le "trio gagnant" pour vous et votre pelouse.
C'est le programme de traitement 2 + 2 et "Super 4G" ORGANIQUE, en plus des avantages de l'autocontrat.
C'est aussi l'utilisation d'engrais granulaires aux multiples avantages, comme celui employé sur les terrains de golf.
Simple, rapide, efficace
Déterminez vous-même la superficie et le programme que vous désirez.
C'est aussi le service technique des spécialistes de BIOFERTEC, associé à l'expertise des centres jardins Hamel.

**TÉLÉPHONÉZ MAINTENANT
872-9577**

**service technique
BIOFERTEC**
Société affiliée de inc.
centre jardin Hamel

PRISE D'OTAGES À OTTAWA

Recherché du côté des États-Unis, l'autobus filait vers la capitale

OTTAWA — La GRC a refusé de blâmer la Sûreté du Québec parce qu'elle avait perdu de vue pendant deux heures l'autobus détourné à Montréal.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Un individu a détourné un autobus Greyhound qui voyageait en direction de New York en début

d'après-midi hier, et a relâché un premier otage sur le pont Champlain vers 12 h 30. L'otage, un francophone, a immédiatement alerté la Sûreté du Québec, qui a mis sur pied des barrages routiers sur diverses routes à direction no-

tamment des États-Unis et des Cantons de l'Est, a déclaré un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada, le caporal Pierre Bélanger.

« Ils ont fait ce qu'ils ont pu dans les circonstances, mais l'autobus n'est pas passé par ces barrages, a-t-il déclaré. La Sûreté du Québec n'a pu le localiser ».

Ce n'est que deux heures plus

tard, lorsque l'autobus bleu, blanc et rouge s'est présenté sur la colline parlementaire, que la GRC s'est rendue compte qu'il s'agissait du véhicule détourné.

« La Sûreté du Québec ne pensait pas que l'autobus s'en irait vers Ottawa », a déclaré le caporal Bélanger.

Il a rappelé que le pont Champlain constituait une voie d'accès pour les États-Unis, et qu'il s'agissait de l'itinéraire présumé du véhicule.

L'autobus s'est arrêté devant l'entrée est de l'édifice principal du Parlement, avant de libérer deux otages, une femme et un homme d'un certain âge portant une valise, a indiqué le caporal.

L'autobus s'est par la suite déplacé pour s'immobiliser sur la pelouse, en face de l'entrée ouest de l'édifice principal, l'entrée de la Chambre des communes.

La Colline parlementaire a été fermée à tout trafic, et les édifices parlementaires, après avoir été scellés pendant plus d'une heure, ont été évacués.

Une équipe composée de six agents de la GRC et de la police municipale d'Ottawa se sont mis à négocier avec le ravisseur en français à l'aide d'une ligne téléphonique.

Vers 17h10, le ravisseur a libéré une autre otage, une femme de race noire vêtue d'une veste blanche, qui a remis un communiqué aux policiers.

Les négociations se sont poursuivies sans interruption jusqu'à la libération d'une autre otage vers 19h30, une jeune femme aux cheveux bruns.

La prise d'otage a pris fin vers 20h00, avec la libération des otages et l'arrestation du suspect.

En début de soirée hier, le caporal Bélanger était toujours incapable de confirmer la nationalité du ravisseur et l'identité des otages. Il était également incapable de communiquer aux médias le contenu des demandes du ravisseur.

Le caporal Bélanger a expliqué qu'il ne pouvait obtenir ces renseignements, les négociateurs ne pouvant délaissier les pourparlers un seul instant, compte tenu de leur caractère tendu.

Le film des événements

OTTAWA (PC) — Voici la chronologie de la prise d'otages qui a pris fin de façon non dramatique hier soir sur la Colline parlementaire, à Ottawa :

— 11 h 45 : l'autobus Greyhound quitte le terminus Voyageur du centre-ville de Montréal, à destination de New York, avec une escale prévue à Plattsburgh. 11 passagers, en plus du chauffeur, se trouvent à bord.

— 12 h 15 : quelques secondes après que le chauffeur eut acquitté le droit de passage du lourd véhicule au pont Champlain, qui relie Montréal et la Rive-Sud, un homme bondit, sort son arme et lui ordonne de s'arrêter. Il fait sortir un homme de l'autobus, qui se rendra aussitôt à la cabine du péagiste et prévendra la police.

— 13 h 40 : la police est avertie par téléphone du retard

de l'autobus au terminus de Plattsburgh.

— 14 h 30 : l'autobus arrive sur la Colline parlementaire, où une passagère est relâchée. Elle s'approche d'un gardien du Parlement, portant une note expliquant le détournement. L'homme armé ouvre la fenêtre et tire deux coups de feu en l'air.

— 14 h 50 : les députés doivent évacuer la Chambre des Communes.

— 16 h 00 : le personnel du Parlement et les journalistes sont évacués de la Colline parlementaire.

— 17 h 12 : une autre passagère est relâchée, portant elle aussi un message pour les policiers.

— 19 h 31 : un autre otage, une femme portant aussi un message, est libéré. C'est le quatrième otage relâché depuis le début des événements.

— 19 h 50 : le chauffeur de l'autobus est libéré.

— 19 h 55 : les derniers otages sont relâchés.



En début de soirée, une femme porteuse d'un message était relâchée.



Peu avant 20 h, le suspense prenait fin. Tous les passagers descendaient de l'autobus et étaient fouillés par la police. L'un d'eux a été menotté, la police croyant un moment que le « pirate » pouvait avoir un complice. La piètre qualité de cette image s'explique par le fait qu'elle a été prise de très loin, au téléobjectif, alors que la nuit était presque tombée.

Association des femmes d'affaires du Québec

Dans le cadre du SALON DE LA FEMME 1989, lors de la journée thématique "CHEMINEMENTS DE FEMMES PROFESSIONNELLES ET CHÈFS D'ENTREPRISES"

CONFÉRENCE DIMANCHE, 9 avril 1989 PAVILLON DES CONGRÈS Parc Expo Québec 19H



CONFÉRENCIÈRE INVITÉE: Madame Micheline Guillou, Conseillère Transport & Douane Starber International Inc. Me Micheline Dessureault, directrice régionale de l'AFAQ, Région 03, vous invite à participer à cette conférence. Coût: Gratuit après l'entrée au Salon.

Association des femmes d'affaires du Québec

Dans le cadre du SALON DE LA FEMME 1989, lors de la journée thématique "CHEMINEMENTS DE FEMMES PROFESSIONNELLES ET CHÈFS D'ENTREPRISES"

CONFÉRENCE DIMANCHE, 9 avril 1989 PAVILLON DES CONGRÈS Parc Expo Québec 15H30



CONFÉRENCIÈRE INVITÉE: Me Micheline Dessureault, Avocate Lemieux, Routhier, Gagnon, Beaupré & Associés Me Micheline Dessureault, avocate, conférencière et également directrice régionale de l'AFAQ, Région 03, vous invite à participer à cette conférence. Coût: Gratuit après l'entrée au Salon.

MAINTENANT OUVERT

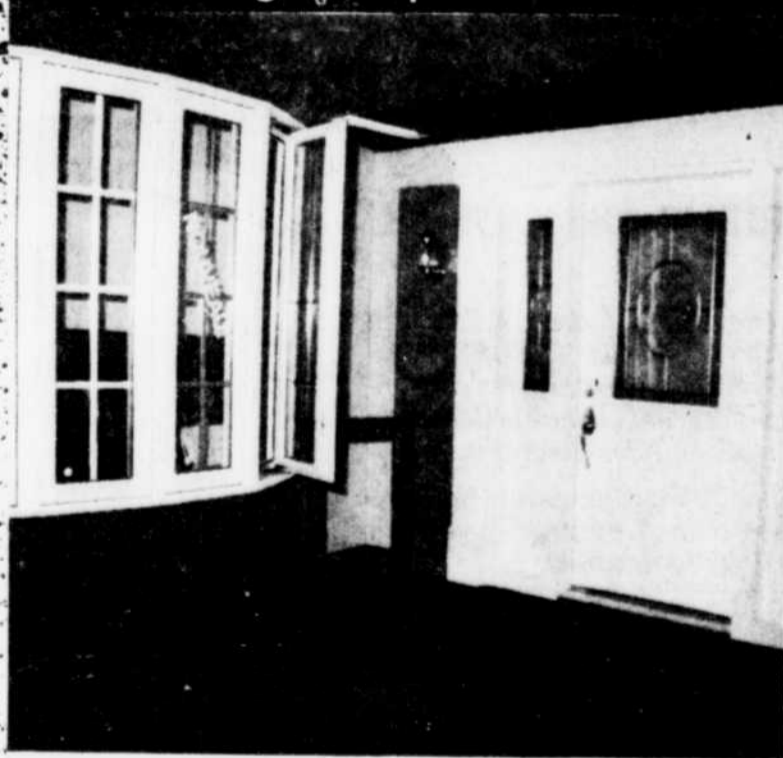
Venez au

6^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS

DU 6 AU 10 AVRIL

Pour changer vos portes et fenêtres



VOUS Y TROUVEREZ TOUT SUR:

- les portes d'acier, décoratives, en p.c.v., bois et aluminium
- les fenêtres traditionnelles, à battants, serres, p.c.v. et aluminium
- les puits de lumière
- la quincaillerie

Le Salon national de l'habitation

c'est le plus grand choix jamais rassemblé de produits et services pour votre maison. C'est aussi tout sur les cuisines et salles de bains, l'ameublement décoration, le chauffage et la climatisation, la rénovation et les matériaux, les piscines, patios, serres et jardins.

À VOIR ABSOLUMENT

Venez puiser une mine de suggestions décor au Pavillon Pathonic des créateurs de mobilier québécois. Savourez l'été à l'avance et admirez les super aménagements paysagers de Botanix. Visitez le Pavillon des idées constructives de Roland et Napoléon.

TOUT SUR L'HABITATION POUR TOUT LE MONDE

Prix d'entrée
Admission générale 4.50\$
Étudiants et âge d'or 4.00\$
Enfants de moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte) 1.00\$

Heures d'ouverture
du jeudi au samedi de 10h00 à 22h00
dimanche et lundi de 10h00 à 20h00

Lors de votre visite au Salon national de l'habitation, n'hésitez pas à profiter de la grande disponibilité des aires de stationnement autour du Centre Municipal des Congrès.

Complexe G
Auberge des Gouverneurs
Place Québec
Carré d'Youville
Procurez-vous des billets à titre gracieux chez les exposants dont les coordonnées apparaissent dans le guide.

Télé 4

CRIC

Logo of the Centre Municipal des Congrès

Logo of the Centre Municipal des Congrès

LE SPÉCIAL

MISE AU POINT DU PRINTEMPS

99\$

3 MOIS POUR 1 SERVICE

Date limite d'inscription le 30 avril 1989



Nautilus

VISA

MAXI AEROBIE

CENTRES:
• Avantage: 1080, Bouvier, Charlesbourg 622-5005
• Parc Samuel Holland: 3, Parc Samuel Holland, Québec 527-2577

MULTICLUBS:
• Le Bourgneuf: 4500, boul. des Gradins, Charlesbourg 627-3441
• Tennisport: 4280, boul. Hamel, Ancienne Lorette 872-0111

PRISE D'OTAGES A OTTAWA



Tout a commencé au pont Champlain

(d'après CP) — L'autocar No 1482 de la compagnie américaine Greyhound était parti du terminus de Montréal à 11 h 45 pour son voyage régulier vers New York avec 11 passagers à bord et se frayait un chemin dans la circulation dense sur l'autoroute menant au pont Champlain.

L'autobus venait tout juste de passer le poste de péage du pont quand un homme s'exprimant en français, mais avec un accent étranger prononcé, s'est levé et a pointé un pistolet en direction du chauffeur.

Puis il a pivoté sur lui-même et a fait face aux passagers effrayés, a raconté l'agent Lucien Charbonneau, de la police des Ports nationaux.

« Tout le monde en arrière ! » a-t-il crié puis, apparemment au hasard, il a choisi parmi les passagers un homme d'âge moyen, parlant français, et lui a ordonné de descendre de l'autobus, raconte l'agent Charbonneau.

« Tu vas descendre ici ou tout va sauter » a ensuite dit le « pirate » au passager, selon la police.

L'agent Charbonneau est un des policiers qui ont interrogé le passager qui a été relâché et qui a entendu l'histoire des premiers instants dramatiques de ce dé-

tournement qui devait se poursuivre quelques heures plus tard à Ottawa où cela a entraîné le déploiement de mesures de sécurité que l'on connaît.

Selon M. Jacques Brault, directeur de la police de Ports Canada à Montréal, le passager descendu de l'autobus croit qu'il a été libéré pour qu'il puisse avertir les autorités du détournement.

Le conducteur de l'autocar était M. Roger Bednarchuk, un Montréalais comptant 29 années de service chez Greyhound, la plupart du temps sur le parcours Montréal-New York. Il a été décrit par des membres de sa famille comme un homme capable de garder son calme même dans les situations les plus tendues.

« Quand j'ai appris que c'était Roger qui conduisait l'autobus qui avait été détourné, j'ai dit à mon épouse de ne pas s'en faire, qu'il saurait maîtriser la situation, » a dit son cousin Stephen Bednarchuk.

Dès que l'autobus de Greyhound s'est immobilisé sur la pelouse, enlisé, devant l'édifice principal du Parlement, une camionnette de la GRC est arrivée en trombe et a réussi à s'immobiliser à moins de trois mètres derrière le bus.

Choukis
Équipe artistique :
Coiffure Marc Houde
Photo : Martine Montgrain

Coiffure Marc HOUDE

2868, rue Montreuil, Sainte-Foy 653.56.80
(Angle route de l'Église)
Service de stationnement avec valet

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
EASTERN QUÉBEC

*Les Vrais Experts de l'Enseignement
Des Langues Secondes depuis 1973*

**COURS D'ANGLAIS
IMMERSION DE JOUR**

3 SEMAINES - 105 HEURES

1re session:
1er MAI AU 19 MAI

2e session:
29 MAI AU 16 JUIN

- Test de classement individuel - 6 niveaux
- Cours du lundi au vendredi de 9h à 16h
- Animation en anglais des dîners et pauses-café
- Groupes de 8 à 10 personnes

**INSCRIPTION TEST | 17-18 AVRIL
de 9h à 15h**

ENDROIT: Auberge Quality Inn, Sainte-Foy

COÛT: 395 \$
(dîners et pauses-café inclus)

Émission d'un reçu pour fins d'impôt.

Renseignements: 688-8733

**ADULT EDUCATION
ADULTES**

LE MANOIR ARCHER
Au coeur de la vie...
...de la vie sociale

Le Manoir Archer de Sainte-Foy, cest au coeur de la vie sociale. Le propriétaire, monsieur Lorenzo Doyon, a pensé offrir aux retraités et aux pré-retraités un nouveau complexe immobilier de 75 logements.

Ce manoir pour personnes autonomes offre à ses résidents tous les services auxquels ils peuvent rêver. Situé au 2828, sur la rue Général-Tremblay, à Sainte-Foy, le Manoir Archer est à proximité de tout, des centres commerciaux, des églises, du CHUL, d'un gros dépanneur, des autobus urbains et interurbains, etc.

Sur place, un animateur social est disponible pour vous aider à planifier vos loisirs, à votre goût, sans aucune obligation, ce qui permet aussi à chacun de conserver, à sa guise, autonomie et liberté d'action.

Si vous ne voulez pas recevoir quelqu'un dans vos appartements modernes, vous pouvez toujours aller vous détendre dans les salles communes qui ont été aménagées pour vous. A moins qu'avec un petit groupe, vous ne préfériez

Le coeur de la vie sociale, cest aussi le petit potager que vous pourrez préparer, au printemps, devant le manoir; ou la salle de bricolage pour ceux qui s'y adonnent; ou l'inscription dans un club de marche pour découvrir le quartier; ou

Et pour profiter de cette vie sociale, le Manoir Archer vous offre des suites, à votre image. Vous choisissez celle qui vous convient le plus puisque le Manoir compte huit studios, ou gentilhommières d'une pièce et demie; 60 appartements de trois pièces et demie; et sept logements de quatre pièces et demie, comptant deux chambres à coucher.

Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à la coordonnatrice, Pierrette Girard, que vous pouvez rejoindre en composant le **657-2828**.

Le Manoir Archer est situé à quelques pas de l'intersection de la route de l'Église et du boulevard Laurier.

Pour location:
studio: \$995,
3 1/2: \$1195

MAINTENANT OUVERT

une sortie au théâtre, au cinéma, au concert ou ailleurs. Dans ce cas, le service d'accueil se fera un plaisir de réserver vos billets et de trouver un moyen de transport adéquat à peu de frais.

des jeux de société, etc. Le coeur de la vie sociale, cest une vie organisée en fonction de vos besoins et de vos loisirs préférés.

2828, Général-Tremblay, Ste-Foy 657-2828

**DE
1984...**

**JE «COURSE»
AU PETIT QUARTIER**

Du 13 mars au 22 avril,
Le Petit Quartier fête ses 5 ans
et vous donne la chance de
gagner un des prix suivants:

- un voyage à New York (3 nuits),
d'une valeur de 1 200 \$ et 1 500 \$
d'argent de poche
- un «scooter» Yamaha
- un des 15 sacs à roulettes
pour le magasinage
- une des 4 fins de semaine de rêve
à Charlevoix,

*auberge
Sablons*
LE PETIT QUARTIER

C'est notre façon de vous remercier...
après 5 ans de bon voisinage!

Les tirages auront lieu au Petit Quartier
les samedis 25 mars, 1^{er} avril,
8 avril, 15 avril et 22 avril 1989.

Règlements du concours chez tous
les marchands du Petit Quartier.

LE PETIT QUARTIER
1191, rue Cartier
stationnement gratuit à l'arrière

**À
1989**

100% LIMBO LIMBO

Chicoutimi: la police confirme l'identité du cadavre démembré

La Sûreté municipale de Chicoutimi a confirmé hier que le cadavre sans tête et sans membres, retrouvé il y a une semaine dans un sac à ordures, est bel et bien celui de la jeune Virginie Pelletier, 17 ans, portée disparue depuis le 24 mars de son domicile de Saint-Fulgence.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Des techniciens du centre de médecine légale de Québec, aidés d'un spécialiste en identification judiciaire de la Sûreté du Québec, ont procédé à l'identification du corps à l'aide d'empreintes de pieds.

Les parents de la jeune fille, qui vivaient dans une horrible angoisse en attendant les conclusions des experts légistes, ont été mis au courant de la fatidique nouvelle hier midi. Virginie était leur enfant unique.

Le tronc de la jeune fille avait été retrouvé dans un sac à ordures, samedi, près de la rue Jacques-Cartier. Puis, lundi, à la suite d'un appel révélant la présence d'un sac suspect, les policiers se rendaient à un centre commercial de Chicoutimi pour y découvrir les jambes de la victime. Depuis, les

recherches en vue de retrouver la tête et les bras sont demeurées vaines.

Tout au long de la semaine, des rumeurs voulant qu'un suspect soit arrêté ont circulé fébrilement parmi la population de Chicoutimi, mais les policiers restent muets à ce sujet.

« L'enquête bat son plein, mais ça n'avance pas vite », a révélé hier après-midi un porte-parole de la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Dans leur travail, les policiers de l'endroit ont échangé des renseignements avec leurs collègues de Beauport qui, le 12 mai 1978, avaient découvert le corps, aussi atrocement mutilé, de Diane Malouin. Le tronc, la tête et les membres de la jeune femme reposaient dans une malle, au pied de la chute Montmorency. Onze ans plus tard, l'auteur de ce meurtre crapuleux court toujours.



Le corps retrouvé dans un sac à ordures est bel et bien celui de la jeune Virginie Pelletier.

En Bref

Libération

MONTRÉAL (PC) — Sur l'ordre de la cour d'appel, Lionel Nadon a été libéré jeudi du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines après avoir purgé presque huit mois de prison inutilement. Une femme qui le détestait s'était parjurée pour l'accuser, avec succès, d'agression sexuelle.

Assassinat de Claude Pélouquin Trois détenus du pénitencier de Donnacona comparaitront mardi

Trois détenus du pénitencier de Donnacona comparaitront mardi matin au palais de justice de Québec relativement à l'assassinat de Claude Pélouquin, survenu le 20 mars, dans cette institution à sécurité maximale.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

C'est par le biais d'une procédure judiciaire exceptionnelle, baptisée « acte d'accusation privilégié » que James Lawrence Verner, Carl Brouillette et Robert Peruta ont été mis en accusation, hier, en cour d'assises, devant le juge André Trotter.

Cette mesure, qui a dû recevoir l'imprimatur du sous-procureur général du Québec, permet d'enclencher les procédures judiciaires en l'absence des suspects et d'éviter l'étape de l'enquête préliminaire.

Verner, 25 ans, originaire des États-Unis, Brouillette, 25 ans, et Peruta, 36 ans, deux citoyens de Montréal, possèdent déjà de « lourds casiers judiciaires » reliés à des affaires d'homicides. Le premier purge une peine à perpétuité pour meurtre; le se-

cond 12 ans pour vols, complots et tentatives de meurtre; et le troisième 30 ans pour plusieurs tentatives de meurtre.

Le corps de Claude Pélouquin, 25 ans, avait été retrouvé dans un placard, en fin de soirée, le lundi 20 mars, une corde au cou et un balai effilé enfoncé dans la gorge. Des dettes de drogue en souffrance seraient, dit-on, reliées à cette macabre histoire. La victime purgeait une peine de cinq ans d'emprisonnement pour vol qualifié.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec n'ont cependant pas réussi à élucider les deux tentatives de meurtre qui s'étaient produites au pénitencier de Donnacona, quelques heures avant cette macabre découverte.

Déjà à l'écart

D'ici à leur comparution, mardi, à 11 h, les trois suspects resteront à l'écart de la population carcérale, au pénitencier de

Donnacona — en « ségrégation administrative prolongée », selon le jargon du métier — a confirmé hier après-midi le directeur adjoint de l'établissement, M. Jacques Labonté.

« Les trois hommes étaient déjà gardés à l'écart, à la suite de notre décision d'isoler les détenus que nous pensions avoir commis le meurtre, sans cependant avoir de preuves », a mentionné M. Labonté.

Les autorités du pénitencier n'ont pu préciser si Pélouquin avait fréquenté les mêmes institutions carcérales que les trois suspects au cours des dernières années.

On s'attend à des mesures de sécurité exceptionnelles lors de la comparution de Verner, Brouillette et Peruta, qualifiés d'extrêmement dangereux.

Les tragiques événements survenus à Donnacona ont entraîné une vaste fouille des 359 cellules du pénitencier, au cours de laquelle des pics de fabrication artisanale, de l'alcool frelaté et un peu de drogue avaient été saisis.

COMME SI REDFORD VOUS DEMANDAIT EN MARIAGE!

**Un rêve qui peut encore se réaliser:
votre bureau ou votre commerce sur la Rue du Campanile!**

Tous les espaces se sont envolés le temps de le dire. Tellement rapidement qu'il nous faut construire un autre édifice sur la Rue du Campanile pour accueillir d'autres bureaux et d'autres commerces. Vous avez donc encore une chance de vous installer sur la plus belle rue en ville, dans un superbe environnement, au cœur d'une activité débordante. Oui, il y a parfois de ces rêves qui finissent par se réaliser. Réalisez celui-ci tout de suite.

Et pour Redford, continuez d'espérer.



La plus belle rue en ville
Sainte-Foy, Québec

Pour plus de renseignements, composez le: (418) 684-5027 1-800-463-5261

Une réalisation de L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie



DÉJEUNER-CAUSERIE



Monsieur Michael McCormack sera le conférencier invité du prochain déjeuner-causerie du CDE.

Vice-président Administration "Les Produits forestiers Daishowa Ltee", monsieur McCormack prononcera une conférence qui aura pour thème "L'approche japonaise au Québec".

DATE: Le mardi 18 avril 1989
LIEU: Hôtel des Gouverneurs, centre-ville
HEURE: 12 heures
COUT: 25 \$ (membre)
30 \$ (non-membre)
Pour réservations: Nicole Caron (418) 651-9900

CLUB RICHELIEU-QUÉBEC



Le docteur André Beaulieu, professeur agrégé de la faculté de Médecine de l'Université Laval sera le conférencier au dîner régulier le lundi 10 avril.

SUJET DE SA CONFÉRENCE:
L'arthrite

ENDROIT:
Château Frontenac

HEURE:
12 heures

COUT: 15 \$
Nombre de places limité.

Association des femmes d'affaires du Québec


Dans le cadre du SALON DE LA FEMME 1989, lors de la journée thématique "CHEMINEMENTS DE FEMMES PROFESSIONNELLES ET CHEFS D'ENTREPRISES"

CONFÉRENCE
DIMANCHE, 9 avril 1989
PAVILLON DES CONGRÈS
Parc Expo Québec
20 H



CONFÉRENCIÈRE INVITÉE:
Madame Diane Côté
Conseillère en investissements
Société financière COURVIE Inc.
Me Micheline Dessureault, directrice régionale de l'AFAQ, Région 03, vous invite à participer à cette conférence.
Cout: Gratuit après l'entrée au Salon.

ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE ou votre pelisse CHEZ LALIBERTÉ




ET RECEVEZ LA CARTE PRIVILÈGES
qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. C'est magique! Obtenez en tout temps:

- 10% de rabais** sur TOUS vos achats. MEME sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.
- Les RÉPARATIONS GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES
C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de chez Laliberté.

- 10% DE RABAIS**
De plus, si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre, nous vous accordons un rabais de 10% sur le coût de votre entreposage.
- ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS**
Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.
- TRANSFORMATION FOURRURE**
Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaude et attrayante pelisse, régulier à partir de 299\$. Spécial 750\$.
- NETTOYAGE**
Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.
- 122 ANS D'EXPÉRIENCE**
Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 122 ans!



laliberté fourrures

MAIL CENTRE VILLE QUÉBEC 525-4841

Deux hommes et une femme mis en accusation

Saisie record de cocaïne évaluée à \$250 millions

MONTREAL (PC) — Deux hommes et une femme ont été accusés, hier, à Montréal, de possession de cocaïne dans un but de trafic et de complot pour importer de la cocaïne, en rapport avec la plus importante saisie de stupéfiants jamais faite au Canada.

Les prévenus, Richard Delgado Marquez, 23 ans, de New York, Carlos Mario Ortega Gonzales, âge inconnu, de la Colombie, et Flor Emilse Correa, 30 ans, également de Colombie, ont été arrêtés mercredi soir à Montréal.

Au cours de cette opération, les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont saisi quelque 500 kilos de cocaïne d'une valeur d'environ \$250 millions sur le marché noir.

La drogue, qui a été trouvée dans un logement de la rue Déglise, dans le centre-ville, avait été transportée de la Colombie au Canada lundi dernier à bord d'un bimoteur qui s'est posé sur une piste de fortune à une quarantaine de kilomètres de Fredericton. Elle était emballée dans 500 petits sacs de plastique.

Le pilote et le copilote de l'avion ont été interpellés mercredi à Toronto. Ils ont été identifiés comme étant Jose Ali Galindo-Esobar, 36 ans, et Fernando Augusto Mendoza-Jaramillio, 26 ans, tous deux originaires de la Colombie.

Les deux hommes ont été ramenés hier à Fredericton où ils ont aussi été accusés de posses-

De son côté, la police de Toronto a annoncé hier l'arrestation de neuf autres personnes soupçonnées de faire partie d'un réseau de trafic dirigé depuis la Colombie.

Il s'agit de la deuxième affaire du même genre en moins d'un mois.

Le 13 mars dernier, un Américain d'origine colombienne et un citoyen colombien ont été arrêtés par la police américaine après avoir posé leur bimoteur de type Commander Gulf Stream sur le petit aéroport de Saint-Robert, près de Sorel.

Cet avion, volé et portant aussi une fausse immatriculation canadienne, avait été pris en chasse en Floride par la police américaine et provenait vraisemblablement, lui aussi, de Colombie.

Les policiers du service des douanes des Etats-Unis n'avaient toutefois pu se poser assez rapidement pour éviter que la cargaison du bimoteur soit chargée à bord d'un camion qui n'a jamais été retrouvé.

sion de cocaïne dans le but d'en faire le trafic et d'avoir comploté pour importer de la cocaïne.

Selon la police, leur appareil, un Aero Commander 1000 portant une fausse immatriculation canadienne, aurait fait le vol Colombie-Canada sans escale. Il a longé la côte américaine jusqu'au Nouveau-Brunswick. L'avion a toutefois accroché un arbre au moment de l'atterrissage et a été lourdement endommagé. Un drapeau canadien avait été peint à la main sur la queue. On retrouvait également sur l'appareil l'inscription Worldwide Courier.

La cargaison de cocaïne a ensuite été transportée à Montréal à bord d'un camion. Prévenue de l'arrivée de l'avion par les autorités américaines, la GRC a filé les suspects et la marchandise jusqu'à leur destination.



L'avion transportant 500 kilos de cocaïne s'est écrasé près de Fredericton.

La remise comptant-confort



Voici une belle occasion d'économiser jusqu'à 425 \$ durant la remise comptant-confort de Lennox.

Lennox et les dépositaires participants se feront un plaisir de vous faire profiter de rabais substantiels sur certains de leurs produits: climatiseurs, fournaïses, thermopompes et autres.

Pour le confort et la qualité de vie, consultez vite un dépositaire Lennox. Cette offre prend fin le 15 juin 1989.

LENNOX

Chauffage - Climatisation

Pour le confort et la qualité de vie

Votre dépositaire indépendant Lennox:

FLAMIDOR
681-7211

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Voûte réfrigérée, ventilée, à température contrôlée; inspection et estimation gratuites des réparations; cueillette et livraison si désirées

CRÉDIT DE 10%

au comptoir, si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1989

LES FOURRURES

Arthur Jobin Inc.
MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC

525-4684

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1915

OBTENEZ
10⁰⁰ \$
de rabais sur un nettoyage
MARANDA LUSTRE
lorsque vous faites entreposer votre manteau chez nous. Cette offre se termine le 1er juin 1989.
1 COUPON PAR CLIENT(E)

NOUVEAU RABAIS en devenant MEMBRE

MATÉRIEL COMPLET POUR FABRIQUER VINS ET BIÈRE À LA MAISON

RÉDUCTION DE **10%** sur tous les concentrés de vin et de bière

LA BOUTIQUE DU VIN Près de 20 ans d'expérience
2584, boul. Père-Lelièvre, Duberger
683-1454
Lundi, mardi, mercredi: midi à 17h.
Jeudi, vendredi: midi à 21h.
Samedi: 10h à 15h.

J A R D I N

Tutti Frutti

(Ensemble Allibert) Expositant au Salon de l'habitation.



Tutti Frutti c'est l'été à savourer! Allez, goûtez-y! Sortez dehors, étendez-vous, asseyez-vous, attablez-vous, mais surtout amusez-vous! Les meubles jardin tout confort, c'est le style de vie Tutti Frutti!

Le design-jardin fait sa marque avec:

- ALLIBERT
- Dekosun
- emu
- Gracious Living
- GRAND SOLEIL
- Grosfillex
- KETTLER
- festival
- SYROCO.
-

Québec, Angle boul. Hamel/Henri IV, (418) 871 22 21

zip
INTERNATIONAL

Lévis, St-David, 677, route Trans-Canada (rte 132) (418) 835 15 73

PAYSAGISTE

SALON

un paysage
À CRÉER

Le Salon Paysagiste du Centre Jardin Hamel, une occasion unique de vous laissez créer un environnement exceptionnel.

Grâce aux talents de nos spécialistes, qui allient le doigté au sens de l'esthétisme et des couleurs, laissez-vous séduire par un plan d'aménagement conçu selon vos goûts... et votre budget.

Avec un brin de fantaisie ou un grain de folie, esquissez avec nous les textures et arômes de votre paysage estival.

Soyez au rendez-vous! À l'Ancienne-Lorette seulement

centre jardin HAMEL

- Ancienne-Lorette
6029, boul. W.-Hamel
- Beauport
1350, boul. des Chutes
- Sainte-Foy
Halles de Sainte-Foy
- Saint-David
552, Trans-Canada

L'Environnement s'apprête à poursuivre la Belgo

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de l'Environnement s'apprête, hier, à intenter une poursuite en justice contre la compagnie Belgo pour ne pas avoir immédiatement averti Ottawa du déversement d'huile contaminée au BPC, survenu mardi dans la Petite Shawinigan, un affluent de la rivière Saint-Maurice.

« Tout indique que nous n'avons pas été avisés », a déclaré le mi-

nistre de l'Environnement Lucien Bouchard, à sa sortie des Communes. Il n'attendait plus hier

qu'une confirmation finale du défaut d'avis pour porter des accusations.

La loi fédérale sur la protection de l'environnement oblige une entreprise à aviser sur-le-champ Ottawa d'un accident écologique, à défaut de quoi elle court le risque d'écopier d'une amende pouvant atteindre \$1 million. Ce n'est que

près de 24 heures après le fait — et de surcroît par le biais des médias — que M. Bouchard dit avoir été informé de l'accident de la Petite Shawinigan.

« La loi fédérale est là pour être respectée », a-t-il tranché.

Le gouvernement fédéral continue par ailleurs d'étudier la possibilité de poursuivre aussi la Belgo, une division de la compagnie papetière Consolidated Bathurst, pour le déversement accidentel des 6.800 litres d'huile faiblement contaminée aux BPC.

« Le déversement semble entouré d'une certaine négligence », a indiqué M. Bouchard, dont les avocats examinent actuellement le dossier. Le ministre trouve la situation d'autant plus louche qu'un déversement s'était également produit à la Belgo le 26 mars. L'entreprise n'était pas tenue d'informer tout de suite Ottawa de cet accident, étant donné la faible toxicité des produits déversés, a précisé M. Bouchard.

Le ministre a d'autre part promis l'application à brève échéance d'un train de nouvelles mesures législatives destinées à s'attaquer à l'ensemble du problème de la

pollution par les papeteries.

Un projet de loi sera déposé aux Communes, a-t-il assuré, afin de remédier aux faiblesses de la réglementation actuelle, qui date de 1971 et grâce à laquelle certaines entreprises papetières échappent aujourd'hui encore à

leurs responsabilités environnementales.

Certaines des nouvelles mesures envisagées par Ottawa — touchant notamment les dioxines et les furanes — pourraient entrer en vigueur avant la fin de l'année, a indiqué M. Bouchard.

12.000 litres d'huiles usées déversés dans une rivière de St-Sylvère

SAINT-SYLVÈRE (PC) — Déjà fort affairés avec l'accident écologique survenu plus tôt cette semaine à l'usine Belgo de la Consolidated-Bathurst, à Shawinigan, les techniciens d'Urgence Environnement ont été appelés à intervenir, hier, à Saint-Sylvère, à 25 kilomètres au sud-est de Trois-Rivières, où quelque 12.000 litres d'huiles usées ont été déversés dans une petite rivière.

Le déversement serait survenu au moment où des employés des Serres des Bois-Francis étaient en train de réparer le système d'eau chaude. Ils effectuaient une saignée d'une conduite de la fournaise lorsque la fuite s'est produite.

Appelé sur les lieux, Urgence Environnement a aussitôt fait appel aux services d'une entreprise de récupération qui a installé des estacades sur la rivière Sauvage afin de contenir la nappe d'huile et pour éviter que la matière polluante gagne la rivière Gentilly.

Environ 5.000 litres d'huile avaient pu être récupérés en fin d'après-midi hier. Les travaux se poursuivront encore toute la fin de semaine.

Urgence Environnement a aussi dépêché un technicien sur les lieux pour coordonner les travaux de nettoyage.

Des analyses des matières récupérées seront effectuées afin d'en faire une évaluation exacte, cela en raison d'importants projets d'aménagements fauniques du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans ce secteur.

LA CHALEUR

Avec les portes et fenêtres ÉLITE, chaque élément est à sa place: la chaleur à l'intérieur et le froid à l'extérieur. En effet, les produits ÉLITE répondent aux besoins d'aujourd'hui. Mais surtout, ils sont pensés sur mesure pour résister à nos conditions climatiques rigoureuses.

Conçus et fabriqués pour durer, les produits ÉLITE vous assurent une isolation supérieure, un entretien facile, une finition de la plus haute qualité et un design élégant. C'est pourquoi nous sommes fiers d'offrir l'un des meilleurs services à la clientèle de l'industrie.



LES PORTES D'ACIER VISIBLEMENT EN AVANCE

• L'isolation par injection de mousse polyuréthane rigide réduit les pertes de chaleur • Le coupe-froid du pourtour de la porte est aimanté et assure une fermeture hermétique • L'emploi de montants et traverses en bois et d'un seuil à barrière thermique éliminent le transfert du froid.

Venez rencontrer nos conseillers spécialisés.

- 985, route Laqueux, Saint-Etienne de Lauzon (418) 831-4685
- Centre Métrobec, 2700, Jean-Perrin, suite 102 (418) 843-5947
- Siège social, 264, rue Demers, Saint-Gilles (418) 888-4342 / (418) 692-2623 de Québec 1-800-463-1955 de l'extérieur



AU PIED DES PENTES!

DIRECTEMENT SUR LE STATIONNEMENT À 50 PIEDS DE LA BILLETÉRIE



VILLAGE TOURISTIQUE

Mont Ste-Anne

PAVILLON DES VENTES MAINTENANT OUVERT SUR PLACE. CONDOS TÊMOINS À VISITER

- | | | |
|--|---|--|
| PROMOTEURS:
Groupe Paul Martin,
Jean Thériault,
Macyro Inc. et
Alti Développement. | <ul style="list-style-type: none"> • INSONORISATION SUPÉRIEURE • STATIONNEMENT INTÉRIEUR CHAUFFÉ • ASCENSEURS LUXUEUX • FOYER DANS CHAQUE UNITÉ | VENDU PAR
RIOTEC
IMMOBILIERES RIOTEC INC.
TEL.: (418) 623-9343 |
|--|---|--|

RESTAURANTS • BOUTIQUES • DISCOTHÈQUE • AGENCE DE VOYAGE • GUICHET BANCAIRE • ACCOMMODATION • PHARMACIE • CENTRE SPORTIF SPA.

SUPER ENCAN

ANCIEN LOCAL DE

DIAL TEXTILE

89, RUE ST-JOSEPH EST

LE MERCREDI 12 AVRIL À 10 HEURES

SERA VENDU:

Ameublement de magasin de tissus, rideaux et garnitures, comptoirs, caisses, classeurs, étagères en métal, fluorescents, secrétaires, chaises, mobilier de chambre antique datant de 100 ans et plus, réfrigérateur, petits réfrigérateurs, poêles, éviers en stainless, moteurs, machines à liqueurs, lavabos, toilettes, réservoirs d'eau chaude, moulin à coudre antique, portes de bois et métal, tondeuses au gaz, cuves en stainless, instincteurs, balances, air climatisé, échelles, brûleurs à l'huile, lots de tissus à confectionner, outillage neuf.

MARCHANDISES IDÉALES POUR MARCHANDS DE TEXTILE, ÉPICERIE, PHARMACIE, PLOMBERIE.

CONDITIONS DE L'ENCAN: payable comptant ou chèque visé. HEURES DE VISITE: de 9h à 10h la journée de l'encan

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

L'encan est dirigé par:

LES ENCANS VACHON

Achat et vente, articles neufs et usagés, faillite ménage, surplus d'inventaire.

ENCAN À COMMISSION

À votre service pour tous genres d'encans.

Pour renseignements: 843-6517
Journée de l'encan: 529-2903



DIAL TEXTILE
RUE ST-JOSEPH

MAINTENANT DÉMÉNAGÉ AU
568, BOULEVARD HAMEL EST

voisin de la Brasserie La Bulle.

Tél.: 529-1726

ATTENTION:

250 spécialistes de l'extermination réunis à Québec

La négligence cause 95 % des cas d'intoxication

Environ 1.000 intoxications sont déclarées chaque année au Centre antipoison du Québec, situé au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL). Dans 95 % des cas, ces situations sont attribuables à la négligence des utilisateurs lors de la manipulation et de l'entreposage de pesticides.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Les pratiques rationnelles et sécuritaires demeurent encore, à ce jour, la forme de prévention la plus susceptible de réduire les risques d'intoxication, a affirmé le Dr. Guy Sanfaçon, directeur du Centre antipoison du Québec, au 46e congrès de l'Association canadienne de la lutte contre les parasites (ACLCP).

Plus de 250 spécialistes de l'extermination venant de l'ensemble des provinces canadiennes et même des États-Unis ont participé à ce congrès, qui se tenait pour la deuxième fois à Québec.

Bien qu'efficaces, les pesticides sont avant tout des produits chimiques toxiques et leur mauvaise utilisation comporte certains ris-

ques, a rappelé M. Don Beauchamp, président de l'ACLCP. À son avis, les entreprises d'extermination, il en existe 600 au Canada, n'insisteront jamais assez sur la nécessité de lire l'étiquette sur la boîte ou la bouteille et de suivre le mode d'emploi, ainsi que les instructions sur l'entreposage de ces produits.

Un avenir prometteur

Par ailleurs, l'avenir s'annonce prometteur dans le développement de nouvelles techniques d'extermination. L'utilisation de bactéries, les manipulations génétiques et l'usage d'hormones (phéromones) secrétées par les insectes, s'avèrent fort encourageants, de préciser M. Beauchamp.

M. Michel Maheu, directeur technique chez Maheu & Maheu Inc., ajoute qu'il est à prévoir que d'ici l'an 2025 l'extermination des parasites sera marquée par l'utili-

sation de pesticides entièrement naturels, constitués de dérivés de plantes exotiques et aquatiques. Ainsi, l'application d'enzymes sur les murs et fenêtres des maisons sera d'usage courant pour lutter contre les parasites nuisibles à notre environnement.

M. Randy Brooks, agronome, gérant des ventes chez Kem San Inc., fait remarquer que la pyréthre est une plante africaine dont le dessèchement donne une poudre insecticide (pyréthine) de plus en plus utilisée. Malheureusement, dit-il, les tensions politiques en Afrique du Sud et les facteurs socio-économiques du Kenya compromettent actuellement la production et l'exportation de cette fleur.

Le Dr Jeffrey K. Brown, gérant du développement chez S.C. Johnson & Son Inc., va plus loin, en affirmant qu'au siècle prochain, seules quelques grandes firmes d'extermination seront en mesure d'offrir des services complets en matière de gestion environnementale contre les parasites. De plus, il soutient que la science permettra de prévoir des mois à

l'avance l'émergence des insectes et de les repérer électroniquement.

Les fourmis

Selon M. Michel Maheu, un des problèmes majeurs dans la région de Québec est la présence de fourmis que l'on surnomme « gâte-bois » et qui s'infiltrent dans les structures des maisons. Ces fourmis sortent surtout la nuit. Il souligne que le développement des insectes est un phénomène régional et que le climat joue un rôle im-

portant. Il fait remarquer qu'un autre problème rencontré est la contamination des denrées alimentaires, surtout la nourriture sèche pour les chats et les chiens.

Il constate que l'attitude des gens face aux parasites n'a pas changé. On associe toujours leur présence à la malpropreté alors, dit-il, que bien souvent, ce n'est pas le cas. Il ajoute que les gens insistent pour que l'on s'identifie le moins possible lorsque l'on se rend chez eux. On ne veut surtout

pas que les voisins soient mis au courant de la situation.

Rappelons qu'en juin 1987, l'Assemblée nationale sanctionnait la loi sur les pesticides visant à susciter une utilisation rationnelle et sécuritaire de ces produits. De plus, les techniciens en extermination sont tenus de suivre des cours de formation pour l'obtention d'un certificat de compétence émis par le ministère de l'Environnement. Ce certificat sera obligatoire en 1990.

LA CORPORATION DES AGRONOMES
de la région de Québec

tiendra une soirée-débat sur le

Thème:
Les négociations du GATT et l'Agriculture

Conférencière invitée:
Madame Maryse Robert, économiste à l'ENAP

Heure: 19 h 30

Date: le lundi 10 avril 1989

Endroit:
Pavillon Comtois Université Laval (Agriculture) salle 1110

Entrée libre
un goûter sera servi

Pour information: 527-9938
M. Henri-Paul Blanchard, agronome

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Joseph de Québec se tiendra le 26 avril 1989, à 20 heures, au sous-sol de l'église St-Joseph, 613, rue Châteauguay, Québec.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal
- 5- Message du président
- 6- Présentation et adoption du rapport financier
- 7- Répartition des trop-perçus
- 8- Rapport du conseil de surveillance
- 9- Rapport de la commission de crédit
- 10- Elections
- 11- Questions et commentaires
- 12- Levée de l'assemblée

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Québec, le huitième jour d'avril 1989

Roger Duchesneau
Secrétaire

PONTIAC-BUICK-CADILLAC-GMC
Place Laurier

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT... VOUS OFFRE

LA SEMAINE DU CAMION

OBTENEZ de \$750 à \$1 000 DE RABAIS
ou
un climatiseur sans supplément*
ou
une boîte automatique sans supplément*

Modèles 1989 admissibles (seul modèle de base)	Climatiseur sans supplément*	Boîte automatique sans supplément*	Rabais de
Grand pick-up GMC c/k	✓ ou	✓ ou	\$1 000*
GMC s/l Jimmy	✓ ou	✓ ou	\$ 750*
Pick-up GMC S-15		✓ ou	\$ 750*

À VOUS DE CHOISIR!

PONTIAC-BUICK-CADILLAC-GMC
Place Laurier

PLACE LAURIER
Près de la gare d'autobus Voyageur
rue Germain-des-Prés
659-6420

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 h ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 h

Jean-Claude Outilleau
André Tremblay

LE SUPER PARTY

patio

CITADELLE

DIX JOURS DE VENTE DU 5 AU 15 AVRIL!

CHAISE LONGUE FESTIVAL

- dossier ajustable
- en blanc seulement
- appui-bras
- 100% résine de synthèse

LIMITE: 2 PAR CLIENT rég. 199\$

seulement **119\$**

5e CHAISE GRATUITE

Obtenez gratuitement une 5e chaise! À l'achat de cet ensemble patio 100% résine de synthèse

Comprenant:

- table Hawaï ovale
- 4 chaises Locarno (empilables)
- parasol super opaque en Texteline® de 7 1/2 pi
- base de ciment

SUPER PRIX PARTY seulement **399\$**

SUPER PRIX party!

seulement **699\$**
garanti 5 ans

ENSEMBLE DE PATIO 100% RÉSINE DE SYNTHÈSE

Comprenant:

- table Muscadet
- 6 chaises Calypso, 5 positions
- parasol super opaque en Texteline® de 7 1/2 pi
- base de ciment

seulement **699\$**
garanti 5 ans

PAYEZ ET EMPORTEZ. LE DÉPARTEMENT DE MEUBLES DE PATIO EST FERMÉ LE DIMANCHE.
Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.

Vanier 887, boul. Pierre Bertrand Sud 687-4270	Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Girouard 357-8344	Jonquière 3535, boul. St-François 547-2635	Lévis 50, route Trans-Canada Ouest 833-0165	Theford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166	Notre-Dame-des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514
---	---	---	--	--	---

Lundi au mercredi: 9h à 18h Jeudi et vendredi: 9h à 21h Samedi: 9h à 17h Dimanche: 11h à 17h

LE MONDE

La reine se rendra en URSS

LONDRES (AP) — La reine Elizabeth a officiellement accepté, hier, l'invitation formulée par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev de se rendre en URSS.

Il s'agira du premier voyage d'un monarque britannique en Union soviétique depuis que le cousin du grand-père de la reine, le tsar Nicolas II, et sa famille ont été tués après la révolution de 1917.

La première ministre Margaret Thatcher, qui se serait opposée à ce projet de voyage l'an dernier, s'est dit enchantée de l'invitation et a ajouté que la réponse de la souveraine avait été un « oui très catégorique ».

On ne sait toutefois pas quand la reine pourra effectuer ce voyage. « Sa Majesté espère qu'il lui sera possible de se rendre en Union soviétique le moment venu », a déclaré hier le porte-parole du Palais de Buckingham, Robin Janvrin.



La reine Elizabeth a accueilli, hier, Mikhaïl Gorbatchev au château de Windsor. Eventuellement, le président soviétique devrait recevoir la souveraine au Kremlin.

Pure propagande selon l'Ouest

Moscou cesse de produire de l'uranium « militaire »

LONDRES (AP, AFP) — Mikhaïl Gorbatchev a annoncé, hier, que l'Union soviétique avait décidé unilatéralement de cesser cette année la production d'uranium enrichi à usage militaire et de fermer deux réacteurs nucléaires, l'un cette année et l'autre l'an prochain, produisant du plutonium destiné à des ogives nucléaires. L'Ouest a accueilli froidement l'annonce du leader soviétique, la qualifiant de manoeuvre de propagande.

Dans un discours au Guildhall de la City de Londres, le siège du gouvernement municipal depuis 1,000 ans, le président soviétique a réitéré son opposition à l'armement nucléaire et invité l'Occident à poser des gestes concrets en vue d'en arriver au désarmement nucléaire.

Gorbatchev a ajouté que les initiatives soviétiques dans ce domaine pourraient cesser dans le cas d'absence de réciprocité de la part de l'Ouest.

Des experts dans le domaine des armes nucléaires ont indiqué hier que l'Union soviétique avait des réserves suffisantes d'ura-

nium et de plutonium pour produire de nouvelles armes et que l'annonce du président de l'URSS de la fermeture de deux réacteurs était difficile à déterminer car Gorbatchev n'a pas précisé le nombre des réacteurs qui pourrait continuer de produire du plutonium pour des ogives.

Précédent

Le président soviétique a créé aussi un précédent en révélant pour la première fois les effectifs militaires de son pays. Au 1er janvier 1989, a dit Gorbatchev, les forces armées soviétiques comptaient 4,258,000 hommes dont 1,596,600 dans l'armée de terre et 437,000 dans la marine. Après la

réduction unilatérale annoncée par Gorbatchev aux Nations unies à New York en décembre dernier, ces effectifs seront fin 1990 d'environ 3,760,000 hommes, a-t-il précisé.

Après son discours, Gorbatchev et sa femme Raïssa sont allés rencontrer la reine Elizabeth au Château de Windsor, et sont ensuite retournés par avion à Moscou, mettant fin à un voyage de six jours en Irlande, à Cuba et en Grande-Bretagne.

Réactions

Les États-Unis ont qualifié de manoeuvre de diversion l'annonce par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev de l'arrêt cette année de la production soviétique d'uranium enrichi à usage militaire.

« Cela ne devrait pas détourner l'attention du vrai problème, celui de négocier la réduction des armes nucléaires de chaque côté », a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, Richard Boucher.

Washington n'a pas encore décidé de la date de la reprise des négociations sur le désarmement nucléaire. Le président George Bush a rejeté hier matin les plaintes soviétiques sur la lenteur de la révision de la politique étrangère du nouveau gouvernement américain.

Pilon

FOURNITURES DE BUREAU

JEUDI LE 13 AVRIL 1989
OUVERTURE
DU PLUS GRAND MAGASIN PILON
9 rue Marie-de-l'Incarnation, coin Hamel, Québec



Un choix complet de fournitures et accessoires de bureau, machines, fournitures scolaires et informatiques.

Notre vaste salle d'exposition vous offre le plus grand choix de mobiliers de bureau.

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN DU 13 AU 29 AVRIL 1989

SUPER SPÉCIAL 1/2 prix
Trousse d'articles de bureau de 16 pièces
Seulement **\$9.95** Prix rég.: \$19.95

Participez au **GRAND TIRAGE** le 1er mai 1989

1^{er} prix: Destination Cancun
Voyage d'une semaine pour deux personnes (avion, hôtel, transfert et taxes inclus) (valeur de \$1500).

2^e prix: Destination New York
Une fin de semaine de trois jours et demi pour 2 personnes (transport par autobus, 2 nuits à l'hôtel et service d'un guide, taxes et service inclus) (valeur de \$500).

3^e prix: Barbecue au gaz Jacuzzi. (valeur de \$299).

Les détails et les coupons pour le tirage sont disponibles en magasin.



la jeune
CHAMBRE DE
COMMERCE
du Québec métro

CONFÉRENCE

La notion d'entrepreneurship a considérablement évolué au Québec au cours des cinq dernières années, engendrant ainsi un taux de réussite remarquable de certaines entreprises. Alors, comment expliquer que le Québec demeure le champion des faillites?

Pour y répondre, la Jeune Chambre de Commerce du Québec Métro invite ses membres et ceux de la Corporation des Administrateurs Agréés à sa conférence. Monsieur Gabriel Savard, président de la Corporation des Administrateurs Agréés, sera le conférencier invité.

DATE: Le mercredi 12 avril 1989
17 h 30 à 21 h 30

ENDROIT: Hôtel des Gouverneurs
3030, boul. Laurier
Sainte-Foy

COÛT: 10.00\$

En collaboration avec la firme Maheu Noisieux et associés.

Informations ou réservations:
527-1126

APBQ

ASSOCIATION DES
PROFSSIONNELS DE LA
BUREAUTIQUE DU QUÉBEC INC.



Monsieur Bertrand P. Labelle

Les membres de l'Association des professionnels de la bureautique du Québec Inc. ont le plaisir de recevoir monsieur Bertrand P. Labelle, gérant de distribution des systèmes d'exploitation de Microsoft corporation, comme conférencier dans le cadre des Mardis de la bureautique, le mardi 11 avril 1989 à 11 h 45, au (Salon Frontenac) du Château Frontenac.

La présentation de monsieur Labelle portera sur l'histoire des systèmes d'exploitation de Microsoft, ce qui est OS/2, l'évolution de OS/2, gestionnaire de réseau local et serveur de langage structure d'interrogation (SQL) et configuration requise.

Pour réservation, confirmez votre présence au plus tard le 11 avril au numéro 626-1515.

Membre: 18\$

Invité: 23\$

Stationnement 3\$ (coût fixe)

Chambre de
commerce
de Sainte-Foy

LUNCH-RENCONTRE DE LA
CHAMBRE



MONSIEUR JOHN LE BOUTILLIER, Président et chef de la direction de Sidbec Dosco sera le conférencier invité et entretiendra son auditoire sur le thème suivant: « LE REDRESSMENT DE SIDBEC DOSCO » lors du LUNCH-RENCONTRE DE LA CHAMBRE qui se tiendra le MERCREDI 12 AVRIL 1989 à 11 H 30 A L'AUBERGE DES GOUVERNEURS 3030, boul. Laurier, Sainte-Foy.

Coût: 20\$/membre et
25\$/non-membre

Pour réservation:
Louise Lizotte au 651-7181

Naufrage d'un sous-marin nucléaire soviétique dans la mer de Norvège

WASHINGTON (AP, NYTNS, Reuter) — Un sous-marin nucléaire soviétique, armé de missiles Cruise, a pris feu lorsqu'il était submergé, a fait surface et a ensuite disparu sous les flots, à plus de 500 km des côtes de Norvège. Le submersible a probablement coulé dans la mer de Norvège, ont indiqué des sources militaires norvégiennes et américaines.

En Bref

■ North était un pion

WASHINGTON (AFP) — Le principal protagoniste de l'irrigation, Oliver North, a reconnu hier devant le jury qu'il avait menti au Congrès, une des accusations portées contre lui, mais s'est défini comme « un pion dans un jeu d'échecs joué par des géants ». North, qui répondait aux questions de son avocat pour la deuxième journée de suite, a expliqué qu'il avait menti à une commission du Congrès, mais qu'il ne pensait pas que mentir était contraire à la loi parce que les choses qu'il cachait, lui avaient dit ses supérieurs, « ne pouvaient pas, ne devaient pas être révélées ».

■ Espionnage soviétique

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont accusé hier l'Union soviétique d'avoir posé des micros dans leur consulat général à Leningrad. Les micros ont été découverts lors d'une inspection début février. Les États-Unis ont protesté auprès de l'URSS, annonce un communiqué du département d'État, sans préciser quand cette démarche a été faite.

■ Approbation de la Diète

VARSOVIE (AFP, AP) — La Diète, le Parlement polonais, a approuvé hier les grands projets de loi portant sur une libéralisation de la vie publique dans le pays. Les députés ont successivement voté en faveur, à une forte majorité, pour la mise en place d'un système parlementaire à deux chambres (diète et sénat) et d'un régime présidentiel fort, pour la restauration du pluralisme syndical et pour la liberté d'association.

Le sous-marin, le seul exemplaire de la classe Mike, aurait normalement un équipage de 90 officiers et marins. La chaîne américaine de télévision ABC a rapporté qu'au moins 12 membres de l'équipage auraient péri lors de l'incendie qui a obligé le submersible à remonter à la surface.

« Nous avons reçu des indications qui montrent qu'un important incendie s'est déclaré à bord, mais n'avons aucun détail. Nous avons compris qu'il y a des morts, mais nous ne pouvons en confirmer le nombre », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, qui a précisé que le président George Bush a été informé de cet accident.

Fitzwater a confirmé qu'il s'agissait d'un sous-marin de classe Mike. Selon des responsables américains, qui ont requis l'anonymat, le sous-marin a réussi, juste après l'accident, à faire surface, et au moins un navire soviétique a répondu à un appel de détresse pour recueillir des survivants.

Dans cette zone, les eaux ont une profondeur de 2.000 mètres. Les causes de cet accident n'ont pas encore été déterminées, et on ne sait pas si les réacteurs nucléaires ont été touchés.

L'agence de presse norvégienne NTB rapportait qu'un avion militaire norvégien avait vu plusieurs avions et navires soviétiques dans la zone qui semblaient participer aux opérations de sauvetage.

Des personnes ont été vues à bord d'au moins un canot de sauvetage, mais on ne savait pas encore si ces derniers appartenaient au sous-marin ou aux navires dépechés sur place. Le ministre norvégien de la Défense, Johan Joergen Holst, a déclaré hier soir à la radio, que l'équipage avait probablement été sauvé, mais que le sous-marin était perdu. « Les observations que nous avons conduites nous permettent de croire que les Soviétiques n'ont pas besoin d'aide pour résoudre la situation », a précisé Holst.

Bush envoie l'armée faire la guerre à la marée noire

WASHINGTON (AP, AFP) — Cédant aux pressions des membres du Congrès et des responsables de l'Alaska, le président George Bush a ordonné aux forces militaires de participer au nettoyage de la marée noire causée par l'échouement du pétrolier Exxon Valdez, il y a deux semaines.

En faisant cette annonce, le président a reconnu que les efforts déployés pour lutter contre la marée noire en Alaska avaient été jusqu'ici insuffisants. En effet, seulement 16.000 barils, soit environ 7 % du pétrole qui a fui de l'Exxon Valdez, a été recueilli. Environ 35.000.000 de litres de carburant couvrent maintenant une superficie de 7.700 kilomètres carrés.

Les efforts de la seule compagnie Exxon, propriétaire du pétrolier, ne peuvent suffire à réparer ce « tragique désastre écologique » et « j'ai décidé de lui adjoindre des ressources fédérales », a déclaré M. Bush au cours d'une conférence de presse.

En Alaska, des responsables de l'État ont indiqué qu'une

entente était intervenue entre Exxon et la garde côtière sur le partage des responsabilités pour les opérations de nettoyage. Exxon s'occupera des contrats et des achats tandis que la garde côtière dirigera les opérations en mer.

George Bush a déclaré qu'il n'entendait pas « fédéraliser » plus les opérations, précisant qu'Exxon demeure responsable du nettoyage et du paiement d'éventuelles compensations financières.

M. Bush a demandé au Pentagone de mettre « tous les moyens possibles » en hommes et matériel en action. Des navires amphibies seront dépêchés sur place pour servir de bases logistiques. L'aéroport de Valdez, peu équipé, sera amélioré par les forces armées qui auront également un rôle de transport.



NOUVEAU CHIROPATICIEN

Le docteur Stéphane Jacques, chiropraticien, annonce l'ouverture de son cabinet. Le docteur Jacques D.C. est diplômé du "Palmer College of Chiropratic" de Davenport en Iowa (USA). Il remplacera désormais le Dr Charles Allyson D.C. à la

CLINIQUE CHIROPATRIQUE BOURLAMAQUE

989, Bourlamaque, Québec

Heures d'accueil: lundi au jeudi 10h00 à 13h30 et de 15h00 à 19h30.

Pour rendez-vous: 647-3600 (en tout temps)

LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL

à Québec depuis 1980

Début des cours: 24 avril

Shiatsu Polarité Réflexologie
Massage Suédois Massage Californien

SEMAINE ANTI-STRESS CONFÉRENCES GRATUITES

Du 10 au 14 avril, à 19h

Stretching Relaxation Anti-gymnastique
Baladi Yoga T'ai-chi chuan Méditation

675, Marguerite-Bourgeois, Québec (418) 687-1165

VENTE D'ART EXCEPTIONNELLE

Liquidation de 2 000 peintures à l'huile originales

ATTENTION À DEUX ENDROITS
AUBERGE WANDLYN

2955, boul. Laurier
Tél.: 653-8721

HILTON INTERNATIONAL

3, Place Québec
Tél.: 647-2411

Le samedi 8 avril de 10h à 21h
Le dimanche 9 avril de 10h à 17h



PRIX de 10\$ à 600\$

20\$ M.T. BEAUX-ARTS 20\$
20\$ billet-boni
pour tout achat de 100\$ et plus



UN PRÊT PRÉAPPROUVÉ POUR MIEUX MAGASINER?

ON VOUS DONNE LES MOYENS

Quand le temps est venu d'acheter une voiture ou de faire un autre achat d'envergure, vous voulez savoir à l'avance si vous obtiendrez un prêt personnel et combien vous pouvez emprunter. C'est une chose que nous avons très bien comprise, à la Banque Laurentienne. Passez-nous un simple coup de fil et vous obtiendrez très rapidement votre certificat de prêt

préapprouvé: un atout qui vous donne du poids quand vous êtes à la recherche d'un "gros morceau". Nos délais de réponse sont en général de moins de 24 heures, et nous ne posons pas de questions inutiles. Nos conseillers sont là pour vous donner les moyens d'entrer en possession du joujou de vos rêves. Et nos taux sont des plus concurrentiels...



1150, Cartier
Québec G1R 2S7

3333, Clémenceau
Beauport G1C 5R9

999, De Bourgogne
Ste-Foy G1W 4S6

4605, de l'Auvergne
Neufchâtel G2C 1H7

Rio, capitale du meurtre

RIO DE JANEIRO (AFP) — Avec 107 meurtres dans les six derniers jours, la violence a atteint son paroxysme à Rio de Janeiro, au point d'être comparée, cette semaine, aux bilans de la guerre civile au Liban et des victimes américaines au Vietnam.

Vingt-quatre cadavres ont été retrouvés à Rio de mercredi à jeudi.

La vague de crimes, sans précédent dans l'ancienne capitale du Brésil, a dépassé le rythme de 17 morts par jour, « contre une moyenne quotidienne de 2,22 morts au Liban entre avril 1988 et janvier 1989 », affirme le Jornal do Brasil. « Entre 1965 et 1975, la guerre du Vietnam a fait 13 victimes américaines par jour », ajoute le journal.

La violence n'est plus uniquement le fait des « escadrons de la mort », groupes de tueurs à gage payés par les victimes de malfaiteurs, mais atteint maintenant l'ensemble des couches sociales. Les exécutions sommaires en plein centre de la ville sont devenues de plus en plus fréquentes.

La crise économique que traverse le Brésil, avec une inflation de nouveau galopante (6,09 % en mars) est considérée comme la cause principale de cette recrudescence de la violence.

Près de la moitié des 145 millions de Brésiliens vivent dans la misère, et 65,1 % des 55 millions de salariés gagnent un salaire minimum de \$80 par mois.

La police locale manque d'effectifs. Quant aux prisons, elles sont devenues trop exiguës, au point où plus de 20,000 condamnés sont demeurés en liberté.



Un policier de Rio menace de son fusil l'une des 40 personnes arrêtées, mardi, lors d'un raid contre des trafiquants de drogue. Au cours de l'opération policière, deux des criminels ont été abattus.

Report possible du scrutin en Namibie

WINDHOEK (Reuter, AFP) — L'Afrique du Sud a averti, hier, que les élections prévues dans le processus d'indépendance de la Namibie devraient être reportées en raison de la poursuite des combats impliquant les guérilleros de la SWAPO. De plus, Pretoria a annulé les entretiens qui devaient se dérouler en fin de semaine avec des représentants des Nations unies au sujet de ces élections.

Poursuite des combats

Par ailleurs, les affrontements entre les hommes de la SWAPO et les forces de sécurité territoriales et sud-africaines commencés le 1er avril se sont poursuivis hier. Au moins 259 guérilleros et 27 policiers et soldats territoriaux et sud-africains ont été tués depuis le début des combats, selon un bilan sud-africain. La SWAPO soutient que ses pertes sont beaucoup moins élevées.

Hier, 2.000 policiers, dont 900 Sud-Africains, et 1.500 soldats de l'armée territoriale encadrée par l'Afrique du Sud, poursuivaient leurs recherches pour débusquer les quelque 1.500 hommes de la SWAPO qui ont franchi la frontière angolaise le 1er avril, en violation de l'accord de cessez-le-feu.

D'autre part, une réunion de la commission mixte chargée de contrôler les accords de paix dans la région se tiendra aujourd'hui, près de Windhoek.

Prochaine élection de la première Miss URSS

MOSCOU (AFP) - Soixante jeunes filles soviétiques, gagnantes de concours de beauté régionaux, sont réunies dans un hôtel de Moscou pour les derniers éliminatoires avant l'élection, le mois prochain, de la première Miss URSS, a annoncé hier l'agence TASS.

le grand hôtel Rossia.

Pour se préparer au concours, les jeunes filles « travaillent dur à améliorer leur démarche, sans parler du maquillage et des autres artifices féminins », note TASS.

officielle soviétique.

Seules 36 beautés âgées de 16 à 25 ans, ni mariées ni mères de famille, pourront participer à la finale du concours, précise l'agence

Deux autres prix seront décernés par un jury majoritairement masculin, lors de la soirée de gala qui doit se dérouler dans

Les prix de beauté ont fait leur apparition l'année dernière en URSS, avec l'élection de Miss Moscou et Miss Charme.

D'une facture à l'autre, le montant peut varier. Voyons pourquoi.

La facture d'électricité comporte, pour la plupart des clients, un relevé des consommations passées, ce qui permet de faire des comparaisons. Les montants varient et vous cherchez l'origine de ces fluctuations. Avant toute chose, il importe d'examiner les facteurs qui influencent votre consommation d'électricité.



La période de consommation couverte par la facture peut aller de 55 à 65 jours
10 jours de consommation en été, ça peut passer inaperçu; en hiver, ça peut faire toute une différence!

Le climat passe d'un extrême à l'autre
Au Québec, les variations saisonnières s'avèrent très importantes. En règle générale, on consomme plus en février qu'en avril. Les consommations varient aussi d'un hiver à l'autre.



Les habitudes de consommation changent

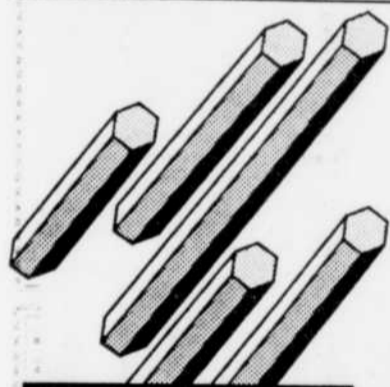
Une personne de plus à la maison? Un nouvel appareil électroménager? On prend davantage de bains ou de douches? Voilà quelques exemples qui peuvent expliquer des hausses de consommation. En fait, votre facture d'électricité est un peu le reflet de votre façon de vivre.



Il ne nous est pas toujours possible d'avoir accès à votre compteur

Dans ce cas, la facture porte la mention « consommation estimée ». Ce n'est qu'une fois le relevé obtenu que votre consommation réelle sera connue. On procédera alors aux ajustements nécessaires qui se refléteront sur votre prochaine facture.

Comme vous pouvez le voir, il est tout à fait normal que le montant de vos factures d'électricité varie. Et comme le système de facturation d'Hydro-Québec comporte toute une série de mécanismes de contrôle, les risques de variations « anormales » sont réduits au minimum.



INFORMATIQUE MULTI HEXA

I N C

Vous avez le goût de l'informatique!

Devenez

programmeur(euse)-
analyste (420.51)

ou
technicien(ne) en
informatique (420.31)

Établissement reconnu
Permis du M.E.S.S.: 210578

Diplôme collégial
C.E.C. ou A.E.C.

Soutien à la recherche
d'emploi

Ordinateur à la maison
ou rabais sur le cours

Stage en entreprise
locale ou internationale

Aide financière
ass. chômage et/ou prêt

Accès facile
transport en commun
stationnement gratuit

**SÉANCE
D'INFORMATION
mercredi 12 avril,
à 20h**

**Deux bourses
d'étude à gagner**

Pour confirmer votre présence
ou pour plus de renseignements

681-0082

2327, boul. du Versant-Nord
Bureau 220
Sainte-Foy G1N 4C2

LA BAIE D'AUJOURD'HUI NE MANQUEZ PAS LA JOURNÉE DES PRIX FOUS

**NOTRE
LIQUIDATION
MENSUELLE
EST DE
RETOUR**

Ce lundi, tous nos magasins ouvriront leurs portes à 11 h seulement, pour préparer l'événement. C'est à ne pas manquer! Venez tôt pour profiter de nos rabais dans de nombreux rayons. Les articles soldés varient selon le magasin et les quantités sont limitées, alors hâtez-vous pour bénéficier du meilleur choix possible!



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

**JUSQU'À
50%
DE
RABAIS**

Ce sera une journée de rêve pour tous nos clients! Des liquidations du tonnerre et des prix à la baisse. Vous trouverez des articles pour vous, votre famille et votre foyer, dans de nombreux rayons. Un jour seulement, le 10 avril 1989. Profitez-en! Les bons d'achat différé ne sont pas acceptés pour la marchandise en liquidation.



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9h30 à 17h30; jeu. et ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h. à 17h.

• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959

la **Baie**